

## PAVOISONS AUX COULEURS NATIONALES

---

*Le 24 juin prochain nous ramènera la Saint-Jean-Baptiste, maintenant jour férié dans la province de Québec. Préparons-nous à célébrer dignement la fête nationale, avec la conscience et la résolution d'un peuple qui veut s'affirmer, qui se sait chez lui en ce pays et qui entend qu'on le sache.*

*Un puissant moyen, pour un peuple, d'affirmer son être national, c'est de posséder un drapeau et de l'arborer. Le drapeau c'est le premier signe officiel, le symbole d'une nationalité, celui qui lui est le plus cher et qu'elle élève le plus haut. N'allons donc pas traiter légèrement cette affaire de drapeau. Bannissons de nos pavoisements, cette profusion de symboles étrangers qui n'expriment qu'une chose: l'inconsistance du sentiment patriotique.*

*Chez nous, un drapeau a conquis, depuis quelques années, les suffrages populaires. Il reproduit le dessin, sinon les couleurs des oriflammes de Carillon. Aux glorieux souvenirs historiques, il joint un grand emblème religieux. Que partout il tienne la haute place. Qu'il soit le signe national. Pavoisons aux couleurs du Canada français.*

## ‘ LE RÉSERVOIR DE LA RACE ’

« Grossièrement, écrit Lucien Romier,<sup>1</sup> le peuple se divise en deux multitudes : la multitude des villes et la multitude des champs. Mais la multitude des villes est une matière humaine déjà en cours de consommation et qui s'use parfois plus vite dans la classe ouvrière que dans la classe bourgeoise — matière humaine que vient nourrir le trop-plein de la multitude des champs. Au village et non à la ville se trouvent les sources profondes de la nation. »

Romier ne fait que reprendre ici, en la résumant à sa manière, une thèse longuement développée par A.-L. Galéot dans son livre sur le problème du peuplement en France : *l'Avenir de la race*. Etudiant le peuplement dans ses relations avec la prospérité sociale, parlant en particulier de la nécessité d'une classe paysanne prolifique, Galéot affirme qu'il découle des recherches et des études poursuivies jusque-là — il écrivait en 1922 — que règle générale, « les familles bourgeoises ne se maintiennent pas au-delà de quelques siècles. De leur côté les classes laborieuses des villes sont constituées pour une forte part, s'élevant parfois jusqu'à la moitié, par des gens venus du dehors, et principalement de la campagne avoisinante. »

« Cela signifie, continue le même auteur, que les classes ouvrières comme les classes fortunées des villes ne peuvent continuer d'exister que si elles reçoivent constamment un afflux de population d'origine rurale.

<sup>1</sup> *Explication de notre temps*, Lucien Romier. — Grasset, éditeur, Paris.

Dans les campagnes seulement les hommes vivent dans des conditions suffisamment normales pour que la continuité de la race y soit assurée. »

Mais encore faut-il que cet afflux de population rurale ne vide pas la campagne, autrement « la décadence du peuple entier suivrait de près ».

Voilà qui donne à réfléchir.

Il n'est que trop vrai que les vingt dernières années ont enregistré la rupture de l'équilibre entre l'élément rural et l'élément urbain de notre population, au profit de celui-ci. Si « la multitude des villes est une matière humaine en cours de consommation », la situation dans laquelle nous nous trouvons présentement serait pour nous grosse de menaces. La ville rongerait nos forces vives plus vite que la campagne ne les reconstituerait et, pour peu que nous tardions à y remédier, cet état de chose nous conduirait à l'extinction comme groupe ethnique à plus ou moins brève échéance. Conclusion pessimiste, à la vérité ! Pouvons-nous toutefois, en l'appliquant au Canada, vérifier le bien-fondé de la thèse esquissée ci-dessus ? Pouvons-nous, en recueillant les faits, en les groupant et en les comparant, établir qu'à la campagne se trouvent « les sources profondes de la nation » ? C'est ce que nous allons tenter au cours des pages qui vont suivre. Examinons donc brièvement le taux de la natalité à la ville comparativement à celui de la campagne ; suivons quelque peu le mouvement migratoire des dernières années ; étudions l'influence de la campagne au triple point de vue de la santé physique, de la santé morale et de la valeur intellectuelle de la population.

Nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes pour notre accroissement numérique. Occupés entièrement à nous défendre contre les empiètements de nos voisins et à repousser la pénétration de notre entourage, il ne nous reste guère d'énergie pour façonner à notre image et assimiler les éléments étrangers que l'immigration jette au milieu de nous. L'expérience de toujours nous l'enseigne : nous n'exerçons qu'une influence très faible sur les sujets d'origine étrangère, si encore nous en exerçons quelque une. Même les nouveaux venus qui nous sont apparentés par l'origine : Français, Belges-Wallons, Italiens, Latins de toutes dénominations restent eux-mêmes au milieu de nous, forment colonies dans nos villes, se désintéressent de nos problèmes, heureux encore quand ils ne passent pas tout simplement dans le camp adverse.

Il n'y a donc, et probablement pour plusieurs années à venir, rien à attendre de ce côté. Nous avons besoin de la force du nombre : nous ne pouvons la demander qu'à nous-mêmes. Or la statistique d'une façon générale, constate une baisse du taux de la natalité au pays, aussi bien dans le Québec que dans les autres provinces. Si la proportion des naissances par mille de population est encore plus élevée chez nous que partout ailleurs, la tendance cependant est à la baisse. Ici une double constatation : en premier lieu, la décroissance de la natalité correspond au déplacement de plus en plus rapide de la masse de la population vers les villes ; en second lieu, cette décroissance est déterminée par la diminution du nombre des naissances dans les villes et les comtés urbains et c'est cette diminution qui pèse sur la moyenne générale et tend de plus en plus à l'écarter de son niveau d'autrefois.

Que dans le Québec, la population urbaine l'emporte aujourd'hui numériquement sur la population rurale, c'est un fait connu que chacun déplore. En avril, M. J.-C. Magnan signalait ici même quelques-unes des causes de l'exode des ruraux vers les villes. Bornons-nous, pour notre part, à illustrer le fait à l'aide de statistiques officielles.

Années	Urbains	%	Ruraux	%
1891.....	499,715	29.2	988,820	70.8
1901.....	654,065	39.7	994,833	60.3
1911.....	966,842	48.2	1,038,934	51.8
1921.....	1,323,071	56.0	1,038,128	44.0

En 1871, notre population était 19.5% urbaine et 80.5% rurale.

Voilà donc le fait brutal: en moins de cinquante années notre population totale n'a pas doublé, mais notre population urbaine a plus que quadruplé. Notre population rurale, elle, ne s'est accrue que de 5% environ. De 1911 à 1921, elle a même reculé.

Or le nombre des naissances par mille de population tombe graduellement de 1884 à 1923, de 39 à 32.2. La descente s'effectue naturellement avec des alternatives de hausse et de baisse; mais la tendance générale de toute la période est décidément à la baisse. De 1910 à 1922, le taux de la natalité varie entre 35 à 39 par mille de population, mais ici encore la tendance est à la baisse et, en 1923, la statistique enregistre 32.25 naissances par mille habitants, soit le taux le plus bas que nous ayons encore touché.

Si nous comparons maintenant la statistique des naissances des centres ruraux à celle des centres urbains,

nous constatons que d'une façon générale ceux-là se tiennent au-dessus de la moyenne, tandis que ceux-ci se tiennent en-dessous. Ainsi, en 1923, le taux de la natalité qui, à Montréal, n'était que de 27.06 par mille de population (7.43 par 1000 à Westmount!) variait de 35 à 40 par mille habitants dans les comtés exclusivement ruraux et atteignait un chiffre particulièrement élevé dans les centres de colonisation comme l'Abitibi et le Témiscamingue—57.5 par mille habitants en ce dernier endroit. Des comtés comme Chicoutimi-Saguenay, Lac Saint-Jean, l'Islet, Matapédia, Témiscouata, Montmorency, Rimouski, Saint-Maurice et quelques autres enregistraient de 40 à 49 naissances par mille de population. En revanche, les comtés urbains restent en-dessous de la moyenne. Ceux où l'élément anglais prédomine, ou forme une partie notable de la population, enregistrent également un chiffre inférieur à la normale. Si nous remontons dans le temps, nous constatons un écart toujours sensiblement égal entre le taux de la natalité des centres ruraux et celui des centres urbains. Ici encore c'est une vue d'ensemble qu'il faut prendre: certains centres ruraux, dépassent à peine le chiffre moyen et parfois même ne l'atteignent pas; en retour certaines villes — c'est le cas de Québec en 1923 — enregistrent une natalité légèrement supérieure à la moyenne. Nous ne pouvons naturellement citer des chiffres pour tous les cas; les statistiques officielles sont d'ailleurs à la disposition de quiconque veut les consulter. Mais d'une façon générale, nous le répétons, la campagne fournit un chiffre de naissance sensiblement supérieur à celui de la ville.

La décroissance de la natalité dans notre province s'expliquerait donc en partie par le déplacement du

gros de la population vers les centres urbains. En tout cas les deux phénomènes se tiennent. La baisse commence avec les débuts de la migration dont le tableau reproduit plus haut indique la marche, et s'affirme de plus en plus à mesure que le mouvement migratoire s'accroît.

Ainsi se trouve justifiée — du moins au point de vue numérique — la prétention de ceux qui, comme Romier et Galéot, que nous citons en commençant, croient qu'à la campagne et non à la ville, se trouve le véritable réservoir de la race, réservoir qui normalement déverse dans les villes son trop-plein. Dans notre cas cependant, si l'on n'entreprend bientôt et si l'on n'entreprend sérieusement d'enrayer le mouvement de migration dont nous parlons plus haut, il est clair que ce réservoir ne tardera guère à s'épuiser et, ma foi, ce sera tant pis et pour la campagne et pour la ville. Nous ne sommes pas de ceux qui croient au pessimisme érigé en dogme. Mais encore faut-il que l'optimisme s'appuie sur quelque base, que notre confiance diffère de celle de certain bipède à plume qui se croit en sûreté dès lors que, la tête enfouie dans le sable, il ne voit plus ce qui se passe autour de lui. Nous avons beau regarder, tenter même de scruter l'horizon, nous avouons ne reconnaître à aucun signe l'âge d'or qu'on nous annonce depuis si longtemps, qu'on nous affirme même être déjà commencé. Nous constatons bien que des capitalistes étrangers viennent chercher chez nous la fortune. Mais n'est-ce pas précisément parce que trop d'étrangers viennent la chercher ici, que la Fortune ne trouve plus à nous jeter, à nous, les fils du sol, que les miettes de sa corne épuisée? Bien heureux encore quand, pour satisfaire ses plus récents courtisans, elle ne nous reprend pas les

faveurs que jadis elle nous avait accordées. On trouverait, croyons-nous, un exemple assez frappant de ce curieux caprice de la belle enchanteresse, si l'on dressait un bilan comparatif de notre agriculture d'aujourd'hui et d'il y a dix ans.

\* \* \*

Nous avons besoin du nombre. La source du nombre, pour nous, c'est la natalité. Il n'en existe pas d'autre. Mais cette source ne continuera de jaillir abondante et saine que si la race garde toute sa vigueur à la fois physique et morale.

Or l'expérience de tous les temps enseigne qu'au point de vue de la santé physique, la campagne comporte des avantages que la ville n'offre pas. « La supériorité physique des ruraux n'est pas un privilège de classe mais la conséquence d'un mode de vie. » Le travail aux champs est, en effet, de toutes les occupations, celle qui répond le mieux aux exigences de l'hygiène : grand air et grand soleil. Libre des fumées et des émanations de toutes natures qui vicie celle des villes, l'atmosphère des champs nourrit et vivifie l'organisme humain. La pureté de l'air jointe à l'ensoleillement des habitations s'oppose à la propagation des maladies infectieuses ou épidémiques que l'entassement des villes cultive souvent comme en serre chaude et répand parfois avec une rapidité que rien n'arrête. L'alimentation saine, composée des meilleurs produits de la ferme, et la régularité du régime de vie favorisent la croissance normale de l'individu et son épanouissement en force et en santé.

L'homme des champs, attaché à une besogne rude, la dirige pourtant à son gré et qui dira quelle influence

bienfaisante cette liberté exerce sur son organisme physique? Il ne subit aucune contrainte, si ce n'est celle que lui impose, à certains époques, l'urgence des travaux. Mais là encore, la contrainte ne dure-t-elle pas: la saison laborieuse est relativement courte. L'automne ralentit l'activité sur la ferme et l'hiver apporte une détente durant laquelle la terre se repose et l'homme refait ses forces. En tout temps, pourvu qu'il le veuille, le campagnard peut travailler dans des conditions sanitaires à peu près parfaites.

Tel n'est pas le cas de l'ouvrier des villes. Tous les jours l'usine le réclame, — l'usine où règne une atmosphère pauvre en oxygène, mais riche en émanations délétères et que ne purifie jamais un rayon de soleil. La nécessité de gagner son pain et celui de sa famille lui commande la vigilance. Du matin jusqu'au soir, il subit la contrainte énervante de la machine qui exige une attention toujours en éveil et, en certains cas, celle non moins déprimante du patron qui demande un effort sans relâche. Les forces peuvent baisser, l'énergie décliner, la nécessité reste la même et le joug ne s'allège pas. A l'ouvrier d'usine, au manoeuvre sans autre ressource que la vigueur de ses muscles, l'hiver n'apporte pas le repos, si ce n'est parfois le repos forcé, le chômage, avec ce qu'il signifie souvent de privations et de misères, peu faites, à la vérité, pour restituer ses forces à un organisme fatigué.

N'insistons pas: tout cela est chose connue puisque chaque printemps se reforme le défilé des citadins qui vont demander aux champs, à la plage ou à la montagne, un renouveau de vitalité, ou du moins la tranquillité et le repos que la ville leur refuse. Si nombreux pourtant que soient ces déménageurs, ils sont encore des privilé-

giés. Derrière eux la masse demeure, rivée à son labeur sous le soleil de juillet comme sous les bises de janvier.

Demandons plutôt à la statistique un témoignage qui confirme à la fois l'opinion commune et l'enseignement de l'expérience. Le taux de la mortalité d'une façon générale est moins élevé dans les comtés exclusivement ruraux que dans les villes ou dans les comtés où se rencontrent des centres urbains. La différence toutefois n'est pas aussi marquée qu'on le croirait d'abord. Nous pourrions citer des chiffres : nous préférons renvoyer le lecteur à la remarquable étude que le Dr Joseph Baudouin confiait il y a quelques mois à la *Revue Trimestrielle*, étude qu'il a d'ailleurs résumée dans *l'Action française* du mois de mars. Il ne faudrait toutefois pas conclure du peu de différence entre le taux de la mortalité rurale et celui de la mortalité urbaine, que la salubrité des campagnes n'est qu'un mot vide ajouté à la liste déjà longue des phrases creuses que les propagandistes à tant la page servent couramment au public. Arrêtons-nous plutôt aux deux constatations suivantes : en premier lieu, le taux de la mortalité est effectivement plus élevé dans les villes ; le plus ou moins ne change ici rien au fait. En second lieu, les services d'hygiène ne fonctionnent encore que dans les villes. Aucun organisme de cette nature n'a jusqu'ici étendu son action à la campagne. Dans les centres urbains, du moins en certains quartiers, où ces organismes exercent leur action, le taux de la mortalité, notamment de la mortalité infantile, a baissé sensiblement ; néanmoins il reste encore plus élevé qu'à la campagne. Si les écoles d'hygiène sociale, les dispensaires, les consultations de nourrissons, les gouttes de lait, les ligues anti-tuberculeuses, qui luttent dans les villes, étendaient leur action aux

milieux ruraux, qui dirait dans quelle proportion leur intervention y réduirait le taux de la mortalité? La ville est organisée pour combattre la maladie et la mort, la campagne ne l'est pas.<sup>2</sup> Cependant celle-ci enregistre encore de meilleurs résultats. Cette simple constatation en dit plus long que les plus longues considérations sur les avantages comparatifs de la campagne et de la ville au point de vue de la santé physique. D'ailleurs on admettra volontiers que c'est à la campagne que se recrutent les sujets humains les plus sains et les plus vigoureux. Tout aux champs combat la débilité; tout à la ville y pousse.

Est-il besoin de revenir sur l'importance des forces morales dans la formation et la conservation des nationalités? Nous serions, certes, fort mal venu à tenter l'aventure: le R. P. Dugré a passé il y a quelques mois par ce chemin et là où il passe, rien ne reste à glaner. Sur l'importance des forces morales, l'histoire nous apporte son témoignage. Il n'est d'ailleurs pas nécessaire de remonter les siècles ni de parcourir le monde: un coup d'oeil de l'autre côté de la frontière suffit. Attaché aveuglément à la conquête de la richesse matérielle et de la puissance économique, le peuple américain méprise les forces spirituelles. Or, que se passe-t-il? La chute de la moralité, la déchéance de la justice et la propagation corrélative du crime outre-frontière arrachaient récemment au président Coolidge et à l'économiste Babson des avertissements qui ressemblent fort à des cris d'alarme.

<sup>2</sup> Une loi votée au cours de la dernière session de l'Assemblée législative prévoit la formation de services sanitaires de comtés, dont bénéficieront les centres ruraux.

Les coutumes dissolvantes qui sévissent chez nos voisins ne rebrousse pas chemin en touchant la frontière : elles pénètrent au pays par de multiples canaux dont les moins larges ne sont sûrement pas le cinéma, les journaux, les magazines et le tourisme. Elles se mêlent aux coutumes de même nature qui fleurissent chez nous, et la contagion se répand. Dans les villes, cette contagion trouve un champ fertile, une masse toute préparée à la recevoir et à la propager. De la ville qui en est le foyer, elle étend ses ondes à la campagne par le tourisme et surtout par cette large bouche d'égoût que, par euphémisme, nous appelons la presse à sensation.

Pourtant la campagne demeure encore et pour plusieurs raisons le principal centre de résistance, le milieu le plus difficilement accessible à la contamination. La large atmosphère des champs, comme elle le fait des fumées et des émanations malodorantes, dissipe, dilue et purifie les souffles malsains, dont le contact énerve les consciences et atrophie les cœurs. Les relations étroites, la quasi fraternité qui unit les campagnards entrave, dans une certaine mesure, la diffusion parmi eux des habitudes libres que la ville cultive. Se connaissant tous personnellement, ruraux et villageois se surveillent en quelque sorte mutuellement et se sentant surveillés, veillent sur eux-mêmes. L'unité de foi religieuse par-dessus toute chose exerce une influence salutaire. La paroisse occupe le centre de l'organisation sociale des groupements ruraux ; tout, dans ces milieux, gravite pour ainsi dire autour du clocher. A la paroisse préside le curé, le bon curé de campagne, qui se fait l'ami et le conseiller de tous, du plus humble comme du plus opulent. Son influence rayonne, et plus peut-être que tout le reste,

contribue au maintien de l'intégrité morale de la grande famille paroissiale.

Tel n'est pas le cas dans les villes, où le cosmopolitisme sévit. Habitant le même quartier, appartenant à la même paroisse, les citadins vivent bien souvent porte à porte sans se connaître et sans nouer de relations. Chacun vaque à sa besogne comme il l'entend, professe la doctrine et observe les coutumes qui lui plaisent sans se préoccuper de son entourage. Une règle unique s'applique, en tout cas, prime toutes les autres : la mode, bonne ou mauvaise. Comme toute chose nouvelle, importée ou conçue sur place est invariablement présentée comme étant le dernier mot de la mode, les coutumes les plus affligeantes deviennent bientôt règle générale.

La paroisse n'exerce pas dans les villes la même force de cohésion que dans les centres ruraux. Le curé, fût-il un modèle de dévouement, ne peut arriver à connaître personnellement chacun de ses paroissiens. Il est encore le chef ; il n'est plus, du moins au même degré, le confident, le conseiller, l'ami ; son influence est limitée d'autant. En retour, ces vastes agglomérations composées d'éléments divers par l'origine, par la mentalité et la croyance, constituent un terrain éminemment propre à l'éclosion et à la propagation des courants d'idées, souvent les plus dangereux. Les remous sociaux qui finissent par emporter les foules dans leurs tourbillons, par s'étendre même à tout un pays, prennent naissance dans les villes et bien souvent dans quelques obscurs réduits comme les villes en comptent d'innombrables.

En marge de la paroisse et des oeuvres qui la prolongent et la complètent, s'épanouissent, dans les milieux urbains, des organismes : clubs, associations de toute

nature, dont certains distribuent à leurs adeptes un enseignement puisé à tout autre source que le décalogue. Et parmi ces organismes, les moins nocifs ne sont peut-être pas ceux qui affectent la neutralité politique ou religieuse. Même pleinement réalisable, cette neutralité n'aurait-elle pas comme résultat le plus clair d'ériger l'apathie, l'indifférence et l'aveuglement volontaire en tradition, d'atrophier les consciences, d'en briser les ressorts, d'y détruire toute puissance de réaction? Mais cette neutralité n'est le plus souvent qu'une façade derrière laquelle s'élaborent les doctrines les plus perverses.

La campagne demeure le château-fort et le dernier refuge de la tradition : traditions familiales qui réchauffent les coeurs, élèvent les âmes et qui constituent pour ainsi dire le moule où se modèlent des générations toutes pareilles, unies entre elles par un lien qui les rattache à leur plus lointaine origine ; grandes traditions sociales, sol fécond où les vertus collectives croissent et se renouvellent et qui sont, ainsi que disait Brunetière « comme les racines de l'idée de patrie ». A la campagne et non à la ville se découvre la véritable physionomie d'un peuple ; là et pas ailleurs s'épanouissent encore les vieilles familles d'autrefois, les familles-souches, qui sont la pierre angulaire de la société et dont les rameaux multiples et vigoureux forment la charpente des nationalités. Elles se perpétuent ces familles dans un cadre qui ne change pas : la terre, les champs, la vieille maison, les arbres séculaires. Elles veillent avec piété sur les nobles traditions, sur les coutumes chargées de sens dont toute leur histoire est tissée et dont leur existence est en quelque sorte imprégnée ; sans en rien changer, sans en rien retrancher, elles les transmettent de générations en gé-

nération, afin que les foyers d'aujourd'hui s'éclaircissent et se réchauffent au flambeau qui a éclairé et réchauffé le foyer d'autrefois, afin que nul reflet ne se perde de l'idéal qui a illuminé tout un passé de foi ardente, de vertus sereines, de labeur généreux. La voix qui les enseigne, c'est la voix qui monte des tombeaux; mêlée à celle qui prie dans les églises, ou qui s'élève, douce et grave, du sein des êtres et des choses, cette voix, ne cesse de redire la leçon éternelle du sacrifice et de l'amour, de la vertu et de l'honneur, de la fidélité à Dieu et à la Patrie. Et dans cette atmosphère saturée de souvenirs, sans effort, les cœurs montent et les âmes s'épanouissent.

Dirions-nous la même chose de la ville? Hélas! la ville canadienne, c'est le tombeau de la tradition: le nomadisme y sévit du premier au dernier jour de l'année; on l'y a élevé à la hauteur d'une institution. Regardons, pour nous en convaincre, le défilé ininterrompu des déménageurs continuellement hantés par le désir de changer de place, de transporter leur foyer du nord au sud, de l'est à l'ouest, du centre à la périphérie. Rien ne les retient; la maison qu'ils habitent ne leur parle ni au cœur ni à l'âme: elle ne les a pas vus naître, elle ne les a pas vus grandir et, pour peu qu'ils en aient le temps, elle ne les verra sûrement pas mourir. Ces nomades n'ont pas de passé, puisqu'ils n'ont pas de souvenirs et qu'aussitôt vécues, leurs années s'estompent et s'effacent dans l'oubli. C'est leur âme qu'ils dispersent ainsi avec leur histoire.

Pendant que l'individu s'isole dans le temps, la collectivité poursuit le même travail sur un plan élargi. On ne veut pour border nos rues que des murs muets et bien muets. Si l'on découvre, oubliées dans quelque

recoin, une maison vénérable, une chapelle pleine d'histoire, toute bruisante des mille voix du passé, le pic du démolisseur s'acharne aussitôt avec une fièvre sauvage à les saccager et à en disperser les débris, quitte plus tard à en indiquer l'emplacement par une plaque de marbre ou de bronze. On croirait, à la vérité, que nul écho d'autrefois n'est digne de parvenir à nos oreilles.

En oubliant les traditions qui faisaient jadis la fierté de nos familles et de notre société, le citoyen les a remplacées par d'autres coutumes et d'autres pensées. Les belles manières, les mœurs douces et polies d'autrefois le font sourire, mais il paye volontiers plusieurs dollars pour assister à un combat de boxe ou de lutte, il se passionne pour le dernier spectacle de cinéma et se pâme d'admiration devant une « étoile de l'écran ». Etrange aberration d'esprit faussé, réduit à ne plus penser qu'au jour le jour, à ne plus raisonner que sur des faits isolés, des anecdotes fortuites ! La masse populaire dans les villes ne sait plus écouter la voix du passé, mais elle entend celle du présent ; la grande presse la lui fait parvenir quotidiennement : récits faisandés, ragots de cours d'assise, commérages insanes — littérature de ruisseau, dont elle se gave avec avidité et où elle trouve l'abrutissement, croyant y découvrir la vérité. Il n'est que trop vrai cependant que ce flot de fadaïses et d'inepties qui s'échappe tous les jours de la presse à imprimer inonde déjà jusqu'à la plus reculée de nos campagnes !

On admet généralement assez volontiers que la campagne constitue notre plus riche réservoir de forces physiques et morales. Il suffit d'ailleurs d'ouvrir les yeux pour s'en rendre compte. On semble moins disposé — faute sans doute d'y avoir réfléchi — à convenir que.

du point de vue intellectuel, la campagne constitue également notre plus précieuse réserve. Il ne s'agit nullement ici de paradoxe. D'ailleurs, la découverte est facile dans notre classe intellectuelle, des sujets originaires de la campagne, fils d'agriculteurs ou d'ouvriers campagnards. Rares sont chez nous ceux qui ne comptent pas des ruraux dans leur parenté et qui pourraient remonter plus de deux ou trois générations sans aboutir à quelque brave famille de terriens, ouvriers du sol depuis de longues années. Ainsi en est-il partout : chez les ruraux se rencontre le plus souvent la réunion d'un corps et d'un cerveau sains.

Mais telle n'est pas précisément la question qui nous préoccupe en ce moment. Plus que la ville et l'usine, les champs et la ferme favorisent-ils la formation intellectuelle ? Il y a à peine quelques mois, M. Omer Héroux esquissait dans le *Devoir* une thèse qui répondrait à peu près à cette question, thèse que M. Jules Dorion avait déjà exposée dans *l'Action catholique*. Nous nous bornerons ici à emprunter à ces deux Messieurs quelques-unes de leurs idées.

Et d'abord, il importe de distinguer : il y a connaissances et connaissances, comme il y a fagots et fagots. La formation intellectuelle ne s'acquiert pas uniquement par le commerce des livres ou des journaux. Elle ne consiste pas non plus dans la seule faculté de lire et d'écrire, même deux langues, et de pouvoir se démêler plus ou moins dans les calculs et les chiffres. Nous croyons plutôt que lorsqu'on parle de la valeur intellectuelle de la masse populaire, il faut entendre surtout la faculté de raisonner et de raisonner juste. Tel peut savoir à peine lire et écrire et pourtant posséder une rectitude de jugement et une robustesse de raisonnement que ne possède

pas tel autre qui étale prétentieusement son bagage de connaissances livresques. Or, ce qui compte chez la masse du peuple, c'est le gros bon sens qui lui permet de se former une opinion assez juste. A ce point de vue, la ferme constitue une puissante école. L'agriculteur est un chef d'entreprise. Tous les jours il est placé en face de nouveaux problèmes et, pour les résoudre, il doit user de son jugement, il doit raisonner, calculer, comparer, déduire. Cet exercice quotidien assouplit son cerveau, le forme à penser, dresse son esprit à l'observation et à l'initiative. D'un autre côté, la ferme avec ses occupations multiples et variées, est en soi un petit monde; la vie s'y manifeste sous toutes ses formes. Pour être égal à sa tâche, l'agriculteur est forcé d'acquérir une certaine habileté dans l'exécution de divers travaux; il sait labourer et ensemençer la terre, mais il sait également construire ses bâtiments et réparer ses instruments aratoires, c'est-à-dire qu'il est, selon le cas, charpentier, menuisier, forgeron ou charron. Naturellement, il n'excelle pas dans chacun de ces métiers, mais il peut les exercer avec assez de dextérité pour satisfaire à ses besoins. Au surplus la campagne constitue un champ d'observation autrement plus vaste et plus riche que la ville. C'est là que la nature se révèle dans toute son ampleur et son harmonie, et c'est là que l'homme se familiarise avec une foule de choses devant lesquelles le citadin est bien souvent désarmé.

La ville tend à « mécaniser » l'individu. A l'usine, l'ouvrier est commandé par la machine au moins autant qu'il la commande. La spécialisation à outrance dispense l'homme de tout effort de raisonnement et le réduit, en bien des cas, à n'accomplir du matin jusqu'au soir et du premier au dernier jour de l'année, qu'une

série de gestes ou de mouvements dans l'exécution desquels l'esprit n'intervient que pour une part infime. En dehors de l'usine, le régime de vie, marqué à l'empreinte du progrès, dispense l'individu de tout effort de calcul : on tourne une clef et, suivant le cas, on obtient de l'eau, de la lumière, de la chaleur, sans avoir à se préoccuper comment l'eau, la lumière ou la chaleur arrivent jusqu'à soi. Le champ d'observation dans les villes est extrêmement réduit, limité. Vivant entre quatre murs de pierres ou de briques, l'homme n'assiste pas au travail de la nature : le mouvement des saisons, le réveil de la vie végétale au printemps, son épanouissement et son déclin, la vie des animaux et celle des plantes, tout lui échappe. L'attention de l'enfant n'est jamais sollicitée par une foule de petits problèmes avec lesquels, dès leur bas âge, les campagnards se familiarisent. L'enfant dans les villes grandit la plupart du temps sans se préoccuper du pourquoi et du comment des choses.

Entrant, après sa journée de travail, à son foyer, l'ouvrier des villes cherche la distraction dans la lecture des journaux, beaucoup plus rarement dans la lecture des livres et presque jamais dans celles des livres sérieux. Il acquiert de diverses questions, de la politique notamment, une connaissance vague, d'ailleurs fort discutable, qu'il ne cherche pas à redresser, à corriger ou à préciser, n'étant pas habitué à faire effort de raisonnement. On ne peut guère dire qu'il se forme une opinion ; il accepte celle de son journal et quand le journal le plus répandu est celui qu'on sait. . .

Des deux types de connaissances — la connaissance livresque plus généralement répandue dans les villes et la connaissance « transmise de bouche en bouche ou née de l'observation » qui est le lot des campagnards—lequel

vaut le mieux? L'idéal est bien de posséder les deux; mais on aurait tort de mésestimer le dernier. Plus formateur que l'autre, il est un merveilleux principe de progrès intellectuel.

A quelque point de vue qu'on envisage la question, la campagne et son régime de vie affirment nettement leur supériorité. C'est à la campagne que se trouvent véritablement, ainsi que dit Romier, « les sources profondes de la nation ». L'élément rural de la population représente en quelque sorte la stabilité, la continuité, tandis que l'élément urbain donne plutôt l'idée d'une masse toujours en mouvement et en voie de transformation. La nécessité d'une classe rurale prospère et satisfaite ne fait de doute pour personne: le progrès de nos villes en dépend; l'avenir de notre peuple y est intimement lié.

Esdras MINVILLE.

---

**L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS EN ACADIE (1604-1926)**. In-16, de 260 pages, par le R. P. Omer Le Gresley, eudiste, docteur de l'Université de Paris (1926).

C'est la deuxième édition d'une thèse de doctorat ès-lettres, soutenue en séance publique à l'Université de Paris, en novembre 1925. L'auteur, actuellement professeur de littérature française au Collège du Sacré-Coeur, de Bathurst-ouest, N.-B., a écrit une histoire très synthétique du mouvement éducationnel de sa patrie acadienne. En relisant les histoires générales et les monographies sur les centres français des provinces maritimes, il a été frappé par les efforts accomplis depuis 1604 pour la conservation du français. Cependant, parce que les historiographes se sont surtout arrêtés aux malheurs épiques de l'Acadie, bien des aspects de l'histoire demeurent dans la pénombre. A l'heure où là-bas, chez nos frères, on prépare efficacement l'avenir, il a voulu tracer un vaste tableau de l'histoire de l'enseignement. L'ouvrage du P. Le Gresley qu'il faut mettre à côté de *La Tragédie d'un peuple* qu'il complète, se recommande par la clarté de son style, l'abondance de sa documentation et l'optimisme agissant qu'il inspire.

H. B.

## GARNEAU <sup>1</sup>

---

Il se publie, à la *Ryerson Press* de Toronto, par les soins de messieurs Albert-Lorne Pierce et Victor Morin, une série de monographies consacrées aux *Makers of Canadian Literature*. Voilà une entreprise dont on ne saurait trop louer l'intelligente générosité. Ces monographies seront au nombre de quarante. Là-dessus, il y en aura huit en français, où la vie et l'oeuvre de nos vieux maîtres à nous seront évoquées et appréciées.

Il peut sembler que la part qui nous est faite aurait dû être plus considérable. Et certes, il eût été facile de trouver, parmi nos vivants et nos morts, d'autres noms dont la pensée canadienne-française peut se glorifier, et qui ont édifié une oeuvre spirituelle assez solide pour mériter de figurer dans cette galerie.

Les éditeurs de la collection dont nous parlons n'ont pas prétendu que ce nombre de huit auteurs résumât toute notre richesse passée et présente, ni qu'il fût la limite au-delà de laquelle il ne se rencontre plus rien ni personne qui vaille, chez nous. Ils laissent ces vues mesquines à de soi-disant historiens de notre littérature, qui transposent, dans un domaine où elle n'a que faire, la doctrine du petit nombre des élus, et qui excluent systématiquement de leurs nomenclatures des écrivains avec lesquels la critique sérieuse doit pourtant compter.

Que ces messieurs, un Bracke, par exemple, et surtout un Mac Mechan, ont donc une drôle de façon de

<sup>1</sup> *François-Xavier Garneau*, par Gustave Lanctôt. — Dans la collection *Makers of Canadian Literature*, — Toronto, *The Ryerson Press*.

pratiquer ce qui s'appelle l'information sur un sujet donné! S'imaginent-ils que leurs silences lourds d'ignorance vont nous en imposer? Croient-ils que l'on va qualifier de consciencieuses des pages toutes pleines de trous béants? Leur connaissance de la matière dont ils traitent nous frappe surtout par ses lacunes. Ils sautent à pieds joints par-dessus de larges espaces, — ce qui est une manière vraiment trop commode de se dispenser de parcourir un territoire à petits pas et de le décrire par le menu. Qui donc prendra pour de la science ces grandes enjambées? Cela relève du sport et non de l'histoire littéraire. Ce n'est pas en chaussant des bottes de sept lieues à la ronde, comme le géant de la fable, que l'on pourra examiner attentivement un domaine encore assez restreint. C'est ce qu'a fait monsieur Mac Mechan pour un. Aussi, ses *Headwaters of Canadian Literature* sont, pour ce qui nous concerne, un arpentage à vol d'oiseau, d'oiseau qui ne serait pas un aigle.

Messieurs Lorne Pierce et Victor Morin ont une bien autre idée de nos forces véritables. Mais les circonstances ne leur permettaient pas d'accorder à nos auteurs une plus grande place dans leur collection. Celle-ci paraît, en effet, en pays anglais; elle est surtout destinée à un public de langue anglaise; c'est un syndicat anglais qui a avancé les fonds nécessaires à cette entreprise courageuse. Alors, faut-il s'étonner de la part apparemment congrue qui nous y est faite? Il est infiniment plus juste de rendre grâce aux éditeurs. C'est une magnifique pensée d'insérer dans leur galerie des monographies françaises. Aucune maison d'édition canadienne-française n'en avait encore fait autant pour honorer les meilleurs pionniers de nos lettres.

Au reste, parmi ces quelques monographies que nous attendons, il y en aura une d'un caractère synthétique. M. Victor Morin va s'en charger. Elle embrassera toute l'histoire de notre mouvement littéraire, depuis les origines jusqu'à nos jours. Ce tableau d'ensemble, dressé par un bibliophile qui connaît et qui possède tout ce qui s'est publié chez nous ou à propos de nous, aura chance d'être bien complet. Si, par hasard, il s'y glissait quelque oubli, il ne sera pas le fait du stupide ostracisme dont témoignent, non-seulement les ouvrages plus haut nommés, mais certain petit *Manuel* à l'usage de l'étranger. M. Victor Morin a le sens de l'impartiale histoire, où, comme en tout autre genre intellectuel, la vérité ne se trouve que dans la soumission à l'objet.

\* \* \*

Dans cette série des *Makers of Canadian Literature* vient de paraître un *François-Xavier Garneau*, oeuvre de M. Gustave Lanctôt, directeur de la section française des Archives fédérales. Garneau est une figure éminente, qui prend plus de grandeur avec le recul du temps. Il est bien de ceux auxquels s'applique la parole de Cormenin: « Les hommes extraordinaires sont comme les montagnes, et leur image nous paraît d'autant plus haute qu'elle s'éloigne davantage de notre vue, et qu'elle s'élève toute seule sur les confins de l'horizon. »

Par sa spécialisation, M. Lanctôt était des mieux qualifiés pour rendre hommage à celui qu'il appelle « le grand architecte et le maître de notre histoire ». Sa monographie est une excellente contribution à notre littérature nationale.

L'ouvrage est conçu d'après le plan très rationnel,

adopté par les éditeurs pour toute leur collection. Il comprend une biographie, une anthologie, une critique. Ici, la biographie compte cinquante pages, l'anthologie soixante-cinq, la critique cinquante-quatre. A cela, il faut ajouter une bibliographie très-complète, et un index. Peut-être y a-t-il, dans l'ensemble de cette monographie, quelque défaut d'équilibre. Si intéressante que soit la vie d'un auteur, quelque lumière qu'elle projette sur son oeuvre, c'est son oeuvre qui importe en littérature, beaucoup plus que les circonstances qui ont entouré son éclosion. Et je me demande si M. Lanctôt n'a pas fait la part trop large à la vie, en somme assez simple et assez unie de son héros, au détriment des considérations qu'il devait consacrer à son Histoire. N'y a-t-il pas aussi, dans cette biographie même, une foule de détails qui eussent été mieux à leur place dans la critique proprement dite? Quant au choix de morceaux, il me semble que le nombre en est exagéré. Que, pour donner à un lecteur pressé une idée, par l'exemple, de la manière d'un auteur, l'on reproduise quelques-unes de ses meilleures pages, c'est parfait. Mais tout le monde sait bien qu'une anthologie n'est jamais qu'à demi satisfaisante. Pour ma part, je n'ai aucun goût pour ces choix de morceaux, souvent assez arbitrairement faits. Il me faut tout d'un ouvrage, ou rien. Abstraction faite de cette disposition personnelle, je crois pouvoir faire remarquer que dans une monographie comme celle-ci, de dimensions restreintes, affecter soixante-cinq bonnes pages à l'anthologie, c'est vraiment beaucoup. C'est même forcer la mesure. Un autre défaut de composition qui m'a frappé: la critique s'ouvre par douze pages consacrées à Garneau comme *poète*, et par quatre et demie à Garneau *prosa-*  
*teur*. Et par Garneau prosateur, M. Lanctôt entend l'au-

teur du *Voyage en Angleterre et en France*. En sorte que la critique de *l'Histoire du Canada* est expédiée en trente-huit pages à peine. Qu'est-ce que tout cela signifie? Mettons un peu d'ordre dans la maison. Garneau ne compte absolument pas comme poète. La pratique du vers a pu lui être utile, comme cela arrive, et contribuer à enrichir son vocabulaire et à former en lui le prosateur. Et alors, les renseignements que M. Lanctôt nous donne, dans la biographie, sur cet aspect de de son talent, suffisaient amplement à nous édifier. Pas n'était besoin d'insister sur des exercices poétiques qui ne nous intéressent qu'à titre documentaire, et pour l'influence qu'ils ont eue sur la personnalité de l'écrivain. Quant à Garneau prosateur, est-ce le *Voyage en Angleterre et en France* qui nous en donne une juste idée? Je ne dis pas que cette oeuvre de jeunesse est dénuée de toute valeur. Mais cette valeur est purement indicatrice. On y sent un certain tour d'esprit, on y voit poindre certaines idées qui mûriront. Ceci pourtant, tout comme la versification, encore qu'à un autre titre, relève de la période de formation intellectuelle et ne mérite guère de retenir autrement notre attention. C'est précieux comme élément de connaissance du futur historien. C'est faible en soi. Cela peut et doit entrer dans une biographie. M. Lanctôt nous en avait justement parlé dans la première partie de son travail. Il pouvait se dispenser d'y revenir.

François-Xavier Garneau est l'homme d'une seule oeuvre, qui suffit à sa gloire : *l'Histoire du Canada*. Tout le reste de sa production n'est qu'accessoire, et n'a de valeur qu'en autant qu'il nous laisse entrevoir l'unique et durable monument futur. C'est dans son *Histoire* que sa prose doit être étudiée. M. Lanctôt l'a fait en de très bons termes et en

nous montrant le progrès incessant du style, de l'une à l'autre édition. Il était prématuré, et peut-être hors de propos, d'insérer sous le titre de : *Garneau prosateur* des pages uniquement consacrées à ses notes de voyage.

Il y a encore, par ci, par là, d'autres ombres légères, dans le beau travail de M. Lanctôt. Je les signale, telles qu'elles me sont apparues. A la page 14, parlant de l'arrivée à Paris du jeune Garneau, en juillet 1831, il dit : « C'est le midi du romantisme... c'est l'aurore du libéralisme... En même temps s'affirme la liberté des idées et des consciences à côté du catholicisme nouveau de Lamennais et de Lacordaire. » Veut-on nous donner à croire que jusque-là la conscience catholique avait gémi dans les fers ? L'on sait ce que Rome a pensé de ce mouvement de *l'Avenir*. En le condamnant, elle a signifié que la libération qu'il apportait était purement illusoire. La vraie liberté est dans la vérité, qui se confond avec le catholicisme tout court, toujours ancien et toujours nouveau. En se séparant de son maître, Lacordaire a bien compris qu'il restait dans la vraie voie de la liberté, et c'est Lamennais, avec son « catholicisme nouveau », qui s'est enfoncé de plus en plus dans l'erreur au point de n'aboutir qu'à un vague déisme et qu'à la pauvre religion de l'humanité, suprême refuge de cet autre apostat, Alfred Loisy.

A la page 120, nous lisons ceci : « Garneau prit contact par Boileau avec la poésie du livre. Il se forma sous l'étroite et desséchante discipline de cet inquisiteur littéraire... » Voilà Despréaux bien maltraité ! M. Lanctôt partage à son égard des préjugés séculaires, mais dont les plus avertis de nos contemporains, Charles Maurras, par exemple, sont bien revenus. Et d'abord, si Boileau a réussi à inspirer à Garneau « la poésie du livre », il est

permis de trouver que sa discipline n'est pas si desséchante que cela. Il faut aussi se rappeler que c'est à cet « inquisiteur littéraire », que nous devons Jean Racine et Lafontaine. J'entends que c'est grâce à lui que ces auteurs sont parvenus à un degré inouï de perfection, et cela à leur témoignage même. L'on avouera que ce n'est pas trop mal pour Boileau. Sa discipline « étroite » devait avoir du bon.

A la page 163, je relève ce passage : « ... Ces jugements de Garneau (sur l'exclusion des huguenots, sur les tentatives théocratiques des jésuites, sur Mgr de Laval), même s'il s'est pourvoyé à leur occasion, *c'était son droit et même son devoir de les exprimer, puisque c'était sa pensée.* » Voilà une proposition douteuse, et même fausse. Elle accorde le droit, elle fait même un devoir d'exprimer sa pensée, du moment que c'est sa pensée, quelle qu'elle soit d'ailleurs. Mais cela peut mener loin, très-loin. A l'appui de sa proposition, M. Lanctôt cite Léon XIII, et cela fait bien dans le paysage : « La première loi de l'Histoire, a dit Léon XIII, c'est de ne pas mentir, la seconde de ne pas craindre de dire la vérité. » Ce texte du grand pape est le bon sens même.<sup>2</sup> M. Lanctôt n'a cependant pas vu que

<sup>2</sup> Le texte latin de Léon XIII porte : *primam esse historiae legem ne quid falsi dicere audeat ; deinde ne quid veri non audeat, ne qua suspicio gratiae sit in scribendo, ne qua simultatis.* — Trop évidemment, le grand Pape entend cette loi de la vérité *objective*, et non de la vérité telle qu'elle apparaît à l'esprit de l'historien, qui peut être sincère même en se trompant. C'est ce que signifie ce précepte que l'histoire ne doit oser rien dire qui soit faux, à savoir contraire à la vérité des faits. M. Lanctôt semble au contraire l'entendre de *mentir à soi-même*, c'est-à-dire à sa propre pensée, ce qui est tout autre chose. Quelques lignes plus haut, dans cette même lettre *Saepè numero considerantes*, Léon XIII affirme précisément qu'il faut écrire l'histoire de telle sorte qu'elle soit *le miroir de la vérité.*

loin de justifier la proposition émise, il la condamnait. « Toute la noblesse de l'homme est dans la pensée, a dit Pascal. Appliquons-nous donc à bien penser. C'est le principe de la morale. » Nous y sommes. Il faut bien penser d'abord. C'est la première chose. Cela assure à l'homme le droit et le devoir de s'exprimer. Mais que toute pensée, par le fait qu'elle est personnelle, quelle qu'en soit la nature, doive être formulée, l'on nous permettra de ne pas souscrire à une si étrange affirmation.

Enfin, à la page 165 : « En littérature comme dans les arts, Garneau accordait ses préférences au classicisme contre le romantisme. A ses yeux, la suprême beauté résidait plutôt dans l'harmonie des proportions et la simplicité des formes que dans l'épanouissement de l'originalité et la variété des lignes. C'est ainsi que, visitant Paris, il préfère la Madeleine à Notre-Dame et n'a pas très-bien compris la Sainte Chapelle. De même, en littérature, il apprécie mieux Casimir Delavigne que Victor Hugo, et il semble qu'il n'ait pas goûté Musset. »

*Classicisme et romantisme, tout cela c'est des bêtises*, disait Moréas mourant à son ami Maurice Barrès. Il avait parfaitement raison. Il y a la beauté, la beauté éternelle. C'est tout. Et c'est bien assez, je pense. Mais les hommes classifieront toujours et en vain. En d'immenses parties de son oeuvre, Hugo n'est-il pas un classique, puisque l'on veut s'en tenir aux vieilles divisions ? Classique aussi, le Musset des *Contes* et des *Comédies et Proverbes*, tout le prosateur. En revanche, Casimir Delavigne est une nullité. Que Garneau l'ait préféré à Victor Hugo et à Musset, tant pis pour Garneau. Qu'il ait aussi mieux aimé la Madeleine que Notre-Dame et la Sainte Chapelle, je l'en plains de tout mon coeur. La Madeleine est un pastiche. Notre-Dame et la Sainte Cha-

pelle sont des créations. C'est une erreur de prêter à son « classicisme » son admiration de la Madeleine et son incompréhension des chefs d'oeuvre de ce style si improprement appelé gothique, et qui est le style français par excellence. Disons simplement que cela doit être attribué à l'imperfection de son goût, aux lacunes de sa formation artistique. — J'allais oublier de signaler une citation inexacte, page 120. Victor Hugo a été appelé, non pas « enfant de génie », mais « enfant sublime », et je crois que c'est Chateaubriand qui a prononcé ce mot.

Voilà, me semble-t-il, les seules petites taches que j'ai pu apercevoir dans la monographie de M. Gustave Lanctôt. Elles ne suffisent pas à déparer son solide travail. Les qualités d'information, de jugement général, de forme qui le caractérisent, l'emportent infiniment sur les quelques faiblesses que j'ai notées. L'auteur possède bien sa matière. Il s'est parfaitement assimilé tout ce que les documents nous apprennent touchant la vie de son héros, et le retentissement que provoqua, chez nous et à l'étranger, l'apparition de l'*Histoire du Canada*. Quant à la partie critique, elle aurait pu, sans doute, être plus développée, mais elle est menée avec maîtrise, elle a un accent très-personnel, parfois prenant; les appréciations qu'elle émet nous frappent par leur sain équilibre et leur justesse. Garneau reçoit dans cet ouvrage un témoignage extrêmement favorable et cependant conforme à son mérite. Il est si grand qu'il n'est pas besoin, pour le louer, de faire appel à autre chose que la vérité. C'est un esprit constructif, un penseur, un voyant. M. Lanctôt met bien en relief ces qualités, comme il explique aussi les quelques fléchissements de sa discipline historique par le temps où il a écrit. Ce qui ressort avec éclat de sa consciencieuse étude, c'est l'inten-

sité du patriotisme qui animait notre Historien National et qui fait de son oeuvre, dont bien des parties ont nécessairement vieilli, une leçon toujours opportune. Garneau a aimé passionnément son pays et sa race. Il a entrevu pour le Canada-Français l'indépendance politique. Si ce fût là un rêve, il est de ceux pour lesquels on serait heureux de mourir.

Henri d'ARLES.

**L'ACTUALITÉ ECONOMIQUE**, (revue mensuelle), organe officiel de l'Association des licenciés de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal.

Voilà une vivante revue, née il y a moins d'un an. Il n'est pas trop tard pour lui souhaiter la bienvenue. Dans le domaine économique, elle entend être un organe de renseignement, d'information et de direction. Cette publication, fondée par l'Association des licenciés des Hautes Etudes, est un indice de la mentalité de la nouvelle génération. Pour elle, l'action économique compte. Ceux qu'intéresse le mouvement des idées devront lire ce périodique et le faire lire.

**JEUNES D'AUTREFOIS, JEUNES D'AUJOURD'HUI** (1726-1926), par le R. P. Maurice H. Beaulieu, s. j.

A notre jeunesse qui fêtera comme il convient l'année aloysienne, s'adresse particulièrement ce tract de l'Ecole sociale populaire de Montréal. Ils y trouveront un sévère mais juste examen de conscience et un programme de vie. Dieu veuille que saint Louis de Gonzague aide notre jeunesse à se ressaisir!

**POUR RESTER AU PAYS**, Étude sur l'émigration des Canadiens français aux Etats-Unis, causes, remèdes, par l'abbé Georges-Marie Bilodeau, professeur au Séminaire du S.-Coeur (Beauce).

Voici un ouvrage sur lequel il faudra revenir. Faite de courts chapitres, remplie de choses précises, écrite d'un style chaud, c'est l'une des meilleures études qu'aura inspirées la grande calamité de l'émigration.

## L'ÎLE AUX TOURTES

L'archipel d'Hochelaga tout entier est terre d'histoire. Il faudra, quelque jour, un peu partout sur ses rives, commémorer maints événements héroïques, que nos annales mieux étudiées nous révèlent sans cesse. Portons nos regards, aujourd'hui, vers le haut de l'Île de Montréal, à l'entrée du lac des Deux-Montagnes. Là se dressent encore les ruines du Fort Senneville, qui ramènent notre esprit à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et au commencement du XVIII<sup>e</sup>. Mais ce n'est point de ce fort que nous voulons spécialement nous occuper. Juste en face, de l'autre côté du courant, à 4,600 pieds à peu près, apparaît une île, qui eut un temps de célébrité et dont nous allons raconter l'histoire.

L'Île aux Tourtes est de forme irrégulière. Elle peut avoir 120 arpents de superficie et  $\frac{3}{4}$  de lieue de circonférence. Elle est séparée de la pointe nord de la Baie de Vaudreuil par un étroit chenal. Vers le large elle commande le passage de tous les navires qui descendent du lac des Deux-Montagnes vers le lac Saint-Louis.

Le 23 octobre 1702, le Chevalier de Callières, Gouverneur du Canada, et M. de Beauharnois, l'Intendant, concédaient ladite Île-aux-Tourtes au Chevalier Philippe de Rigaud, seigneur de Vaudreuil, qui en fut propriétaire jusqu'en 1825, sauf pendant quelques années, où il semble qu'elle appartint à M. de Breslay, le missionnaire des Nipissingues. Après la mort du Marquis, l'île demeura en la possession de la famille. A la conquête, en 1763, elle fut vendue à Alain Chartier de Lotbinière. Elle passa à son fils, l'honorable Chartier de Lotbinière, qui la légua à sa fille Louise-Josephite, épouse

de l'honorable R.-W. Harwood. Celui-ci la céda, en 1866, à son fils, le lieutenant-colonel de Lotbinière-Harwood, qui la vendit en 1881, à M. G.-N. Brabant, marchand de Vaudreuil. Depuis au moins 1893, elle appartient au Dr P.-E. Brown, de Sainte-Anne, qui, l'été, l'habite avec sa famille.

\* \* \*

L'Ile-aux-Tourtes fut longtemps un endroit stratégique tant au point de vue militaire et religieux qu'au point de vue commercial.

M. de Lescharis d'Urfé, prêtre de Saint-Sulpice, avait fondé en 1699, une mission indienne dans la baie qui porte son nom, au bord du lac Saint-Louis. MM. de Fénelon et Trouvé y avaient travaillé avec lui. Mais à cause de la proximité des Blancs buveurs d'eau-de-vie, l'ivrognerie fit des ravages parmi les sauvages, tout comme à la mission du fort de la Montagne. On dut les établir dans un endroit plus reculé, afin de les soustraire au danger. Ce fut M. de Breslay qui se chargea de cette migration.

René-Charles de Breslay, était né au Mans en 1658. Jusqu'à l'âge de 31 ans, il fut gentilhomme servant de la Chambre du roi Louis XIV. Dégouté de la vie du monde, il vendit alors sa charge, entra au Séminaire de Saint-Sulpice et se fit ordonner prêtre. Le 3 août 1694, il s'embarque pour le Canada où il arrive après 4 mois de voyage. D'abord placé au Séminaire Notre-Dame, comme assistant du Supérieur M. Dollier de Casson, il devient ensuite curé d'office de la paroisse. Il remplira cette fonction de 1696 à 1703. Très frappé par la licence des moeurs et les désordres de l'eau-de-vie, il avait rédigé et expédié à la Cour un mémoire sans illusions.

Curé, il s'appliqua à combattre les abus qu'il y avait décrits. Son ministère fut fécond; mais bientôt effrayé de l'état de ses ouailles, et d'ailleurs très fatigué des yeux, — grâce à une étude constante des langues sauvages, — il demanda à être déchargé de sa cure et envoyé aux Algonquins, ou ailleurs chez les Indiens.

M. de Belmont, qui avait succédé à M. de Casson à la tête du Séminaire, le nomma donc son vicaire à Saint-Louis du Haut de l'Île, en mars 1703. Cette nouvelle paroisse, fondée l'année précédente, comprenait tout le vaste territoire qui va de la Pointe-Claire à l'extrémité de l'Île. La mission de la Présentation à la Baie d'Urfé en faisait partie. Le curé avait également juridiction sur l'île Perrot et le haut Ottawa.

La population se composait de Français, officiellement défricheurs et cultivateurs, mais de fait marchands et traiteurs. Les Indiens y étaient nombreux, de la tribu des Loups et des Nipissingues. Ils appartenaient à la grande famille algonquine.

M. de Breslay avait suivi avec trop d'intérêt les succès et les revers de la mission indienne du Fort de la Montagne, pour ne pas voir, dès son arrivée, que la mission de la baie d'Urfé devrait, elle aussi, être transportée dans un lieu plus isolé. Nous le répétons, les Français du haut de l'île faisaient la traite des pelleteries, d'une manière éhontée, au mépris des clauses de leurs concessions de terrain. Il n'y avait pas jusqu'au marquis de Vaudreuil lui-même qui n'entretînt dans l'Île-aux-Tourtes, sa propriété, un agent du nom de Saint-Germain, orfèvre de son métier, mais qui y faisait toute autre chose que de l'horlogerie. Ces marchands vendaient de l'eau-de-vie et répandaient l'ivrognerie parmi les tribus indiennes. On se plaignit au roi, qui se mon-

tra très mécontent. Pour détourner la colère royale, Vaudreuil céda l'île aux Tourtes à M. de Breslay, pour y mettre les Algonquins à l'abri. Dès 1704, ceux-ci y sont établis.

A partir de ce moment, l'importance du poste apparaîtrait à tout le monde. Le gouverneur et l'intendant se rendent compte qu'il couvre et protège Montréal contre les incursions iroquoises, et que, d'autre part, c'est de là seulement que l'on peut empêcher les fourrures de passer par la rivière Châteauguay et de se rendre à Albany.<sup>1</sup> En 1706, on décide d'y construire un fort de pierre dont René Godfroy, sieur de Linctôt, sera le commandant, au moins jusqu'en 1718. De son côté, M. de Breslay, tout en restant le curé de la population française du haut de l'île de Montréal, d'ailleurs très difficile à desservir à cause de ses appétits de lucre,<sup>2</sup> se consacre avec enthousiasme à ses Indiens. En 1708, il termine sa maison qui servira aussi de chapelle pendant quelque temps. En 1711, il achève son église. Homme d'initiative et d'énergie, non seulement il a su intéresser à son oeuvre le Gouverneur et l'Intendant, mais encore le Séminaire, l'Evêque, la Cour et même le Pape.<sup>3</sup> Dans l'intérêt de la mission il fera trois voyages en France, et il saura, pen-

<sup>1</sup> Sur la demande de M. de Breslay, ils y établiront un magasin où les Indiens pourront s'approvisionner, au lieu de se rendre en Nouvelle-Angleterre.

<sup>2</sup> C'est en 1714 seulement que M. de Breslay commencera la construction de la chapelle de Sainte-Anne. La légende raconte que Sainte Anne, ayant sauvé la vie du missionnaire pris dans les glaces près des rapides, celui-ci fit le voeu de lui élever un sanctuaire. Le nom de Saint-Louis resta à l'Île-aux-Tourtes.

<sup>3</sup> Clément XI, en 1717, accorde une indulgence plénière aux fidèles de Saint-Louis de l'Île-aux-Tourtes, pour leur fête patronale.

dant les seize ou dix-sept ans de son séjour à l'Île, affronter et vaincre toutes les difficultés.

Celles-ci lui vinrent de divers côtés. Du Séminaire d'abord, et il n'y a rien là qui doive nous surprendre. Faute d'hommes, en effet, le Séminaire avait dû refuser de prendre charge des missions de l'Acadie et de celles des Tamaris, du côté du Mississippi; il avait dû aussi refuser les paroisses en dehors de l'île de Montréal que l'évêque de Québec voulait lui confier; il avait dû enfin laisser s'éteindre la mission indienne de Kenté, au lac Ontario, pour reporter toutes ses forces sur la mission du Fort de la Montagne. Et c'est à ce moment que M. de Breslay fonde le poste de l'Île-aux-Tourtes. Il lui faut des ressources, il lui faut des compagnons: le Séminaire est incapable de lui en accorder. De là une certaine gêne entre M. de Belmont et lui. Mais M. de Breslay était homme à passer par-dessus cette sorte de difficulté. Il traite directement avec le supérieur général et arrive à ses fins. Dans un voyage à Paris, il obtient comme compagnon, M. Elie Deperet, alors simple diacre. Celui-ci lui succèdera à l'Île-aux-Tourtes en 1721, passera ensuite à Oka, fondera avec M. Picquet, la mission de la Présentation à Ogdensburg, et mourra curé de Sainte-Anne, en 1757.

Quant à M. de Bresley, après son voyage de France en 1720, il ne rentrera pas à Montréal, où son indépendance plaisait à moitié, mais se dirigera vers l'Acadie. Il y exercera son zèle pendant 15 ans, notamment à Port-Royal, et ira finir ses jours en France, en 1735.

Ses relations furent tout aussi agitées, avec « les puissances » militaires ou civiles. Fort de l'amitié de Louis XIV, dont il avait été « gentilhomme de la chambre »,

doué d'ailleurs d'une grande souplesse, il ne craignait personne, et ne redoutait pas de s'attaquer même au Gouverneur. A deux reprises au moins il censura sa conduite à la cour et à Québec. La première fois, pour le faire taire, on lui céda l'Ile-aux-Tourtes. Douze ans plus tard, il accuse Vaudreuil de s'être fait adjuger la dite île, cédée à la mission en 1704; il exige que le gouverneur interdise le trafic de l'eau-de-vie, mené grand train comme autrefois par le même Saint-Germain; il le met en mesure de réintégrer le Commandant Linctôt dans sa charge, (Vaudreuil l'en avait privé parce qu'il faisait trop bien observer les prescriptions royales); il se plaint enfin que le Gouverneur le chicane sur la propriété du presbytère de l'Ile, où l'on avait logé, à côté du curé, une partie de la garnison et la famille du commandant. Ici encore, les « puissances » cédèrent, car elles connaissaient de longue date l'influence du missionnaire. On savait d'ailleurs en haut lieu que l'existence du poste de l'Ile-aux-Tourtes dépendait de M. de Breslay, et que ce poste était de la plus haute importance pour le commerce et pour la guerre, — on l'avait bien vu en 1706.

\* \* \*

Cependant lorsque, en 1721, les sauvages du Sault-au-Récollet se transportèrent à Oka, sur le lac des Deux-Montagnes, et que Saint-Sulpice, avec l'encouragement de Paris et de Québec, y établit une mission régulière, on put prévoir la décadence de l'Ile-aux-Tourtes. Aussi, en 1726, tous les Algonquins de l'Ile étaient-ils rendus à Oka, où ils se partagèrent le village avec les Iroquois.

Quand donc furent détruits la palissade du fort de

l'Île avec ses quatre bastions d'angle, la chapelle de pierre rouge et le presbytère fait « de pièces sur pièces », la caserne et la maison des officiers? Sans doute, on voulut utiliser les matériaux pour d'autres constructions, à moins que le poste n'ait été rasé par Arnold, en 1776, en même temps que le fort de Senneville. De nos jours, il ne reste que des fondations recouvertes de gazon, celles du presbytère, près de l'angle sud-est de l'enceinte, et celles de la chapelle, plus à gauche. Cette dernière mesurait 40 pieds par 20, à l'intérieur des murs, qui avaient 2 pieds d'épaisseur. Quatre tours rondes, de 6 pieds de diamètre intérieur, ornaient les angles. C'est dans celle du sud-est qu'on a retrouvé la pierre angulaire, avec des médailles d'argent.

Quel malheur que ces robustes constructions de nos temps héroïques ne se dressent plus sur nos rives! A leur aide, il nous eût été facile d'évoquer le passé; et le paysage, humanisé par nos ancêtres, nous eût paru plus pittoresque et plus vivant. A défaut de monument, conservons du moins le souvenir des hommes vraiment grands, qui, sur tous les points du territoire, ont lutté pour le triomphe de la civilisation chrétienne. Ici trois noms devraient être gravés sur les ruines: « Breslay, Deperet et Godfroy »; deux Sulpiciens, un militaire, tous trois intrépides. <sup>4</sup>

Louis DELIGNY.

<sup>4</sup> Cette étude n'a pas la prétention d'apporter des faits nouveaux. Ce n'est guère qu'un résumé de quelques pages de M. Désiré Girouard, (*Histoire du Lac Saint-Louis*), et d'un travail inédit de M. Pierre Rousseau, p. s. s., sur M. de Breslay.

# LES "PATRIOTES" DE 1837 ET LES CHATIMENTS DE L'ÉGLISE <sup>1</sup>

(SECOND ARTICLE)

---

Mgr Bourget fondait sur le Mandement du 24 octobre 1837, le droit de l'évêque à frapper les « patriotes » de peines canoniques. Le 9 décembre de cette année-là il écrivait à M. Prince de Saint-Hyacinthe: « Je crois que depuis la publication du Mandement, il n'y a plus que des aveugles volontaires. » <sup>2</sup> Et dans la « Défense du Mandement », fascicule paru quelque temps après et dont l'auteur — ainsi qu'on le verra plus loin — n'est autre que Mgr Lartigue, nous lisons: « Depuis la publication du *Mandement*, il n'y a plus moyen de se faire illusion ou de s'excuser sur la bonne foi, relativement au devoir d'un Catholique à l'égard de la puissance séculière... »

Ce mandement, avons-nous dit, est de caractère purement doctrinal. Après un début en vue de justifier son intervention et d'en affirmer le désintéressement,

<sup>1</sup> Dans une note que le typographe a laissé tomber de notre premier article, nous faisons observer que l'interdiction de la sépulture chrétienne aux « patriotes » morts impénitents ne fut pas signifiée pour la première fois au curé de Saint-Denis, et le 5 décembre seulement, mais bien le 28 novembre 1837 et à M. Giroux, curé de Saint-Marc. Il va de soi qu'étant postérieure, elle aussi, aux batailles du Richelieu, cette lettre du 28 novembre ne change rien à nos conclusions.

Nous notons aussi que l'illégitimité des peines portées contre les « patriotes » n'entraîne pas la légitimité de l'insurrection. Ce sont deux questions bien distinctes.

<sup>2</sup> Qu'il soit entendu, une fois pour toutes, qu'à moins d'indication contraire, toutes les lettres, ou extraits de lettres, que nous citerons au cours de cet article, sont tirés des archives de l'Archevêché de Montréal.

l'évêque ne prétend démontrer que cette unique chose : « les devoirs d'un Catholique à l'égard de la Puissance civile, établie et constituée dans chaque Etat ». L'argumentation est faite des éléments coutumiers en thèse théologique : textes de l'Écriture, témoignages de la tradition parlant ici par la bouche de Grégoire XVI (Encyclique du 15 août 1832 et Bref du mois de juillet 1832 aux évêques de Pologne). Vient ensuite, en forme d'admonestation, une conclusion brève dont l'idée maîtresse se formule en ces termes : « Ne vous laissez donc pas séduire, si quelqu'un voulait vous engager à la rébellion contre le Gouvernement établi, sous prétexte que vous faites partie du Peuple Souverain... »

De ce Mandement vivement pris à partie par la presse « patriote » du Bas et du Haut-Canada et par la presse américaine, parut en novembre 1837 une « Défense », sous cette simple indication d'auteur<sup>3</sup> : *Un prêtre Canadien*, vague anonymat où se dissimulait Mgr Lartigue. Ce fascicule de huit pages n'ajoute au mandement aucune précision doctrinale. L'évêque y revendique une fois de plus son désintéressement et son droit d'intervention, puis réfute la *Minerve* et le *Vindicator* à propos de souveraineté populaire, de prétendue complaisance de l'Église pour le fait accompli, de l'union du clergé d'Irlande et de ses ouailles en politique. La « Défense »

<sup>3</sup> Cette *Défense du Mandement de Mgr l'Evêque de Montréal en date du 24 octobre 1837*, fut imprimée à Québec, après transcription du manuscrit pour sauvegarder l'incognito de l'auteur. (*Archives de l'Archevêché de Québec*, D. M. VII, 22). Mais cet auteur, l'extrait qu'on va lire d'une lettre de Mgr Bourget à Mgr Turgeon, (13 nov. 1837), nous le révèle sans doute possible : « Connaissant l'intérêt que vous prenez à nos malheureuses affaires, je n'hésite point à vous adresser ci-inclus un nouvel écrit de Mgr de Montréal, en réfutation de ce qui a été publié contre son mandement ». — (*Archives de l'Archevêché de Montréal*).

n'était destinée ni à la lecture ni au commentaire publics du haut de la chaire, mais adressée aux curés du diocèse avec ordre pour ceux-ci de la passer aux plus intelligents de leurs paroissiens qui se chargeraient d'éclairer les autres.<sup>4</sup>

\* \* \*

Qu'ont fait du Mandement et de sa « Défense », les curés du diocèse de Montréal? « La voix du clergé, a dit Garneau, se fit entendre jusque dans la chaumière la plus reculée. »<sup>5</sup> N'est-ce pas là façon de parler quelque peu métaphorique et propre à trop simplifier l'histoire? Essayons de voir clair dans l'âme des curés canadiens, à l'heure où de si graves problèmes agitent l'esprit de leur peuple et ne peuvent manquer de les troubler eux-mêmes. Mgr Lartigue disait un jour, après la tourmente, n'avoir eu à se plaindre que de deux de ses prêtres: M. Etienne Chartier, curé de Saint-Benoît et M. Magloire Blanchet, curé de Saint-Charles; le premier avait prêché ouvertement la révolte, aurait même figuré « parmi les commandants du Quartier général de Saint-Benoît »,<sup>6</sup> pendant que le second gagnerait, pour sa conduite équivoque, trois mois de cachot.

L'histoire ne doit-elle retenir que ces deux seules manifestations d'indépendance?

Déjà, en 1829, le « chouayen » Toussaint Pothier note avec une inquiétude mal dissimulée ces camaraderies de collègue qui rapprochent les uns des autres, mem-

<sup>4</sup> Mgr Bourget au coadjuteur de Québec, 13 nov. 1837.

<sup>5</sup> *Histoire du Canada*, 5e édit., II, p. 606.

<sup>6</sup> Mgr Bourget à M. Chartier, 12 déc. 1837.

bres du clergé et chefs du parti populaire. Pothier a vu juste. Une active amitié lie ces hommes sortis des vieilles communautés collégiales, encore peu nombreuses, aptes à la vie de famille, ou venus des jeunes collèges et mêlés fraternellement dans les épreuves des fondations. Beaucoup des hommes nouveaux doivent leur éducation à la charité d'un prêtre. Et c'est une chose immense à une époque où l'on croit à la vertu de l'enseignement public comme à une sorte de messianisme. L'on ne saurait compter les hommages pleins d'émotion que les journaux, les hommes publics de ce temps-là, à commencer par Louis-Joseph Papineau, savent rendre au clergé, premier soutien des écoles primaires et fondateur des collèges. Ce sentiment qui favorise le partage des mêmes idées, D.-B. Viger l'exprime ainsi, le 5 mai 1831, dans un banquet où il propose la santé du clergé : « C'est à ce corps respectable que nous devons une grande partie de l'instruction répandue dans ce pays. Réjouissons-nous de le voir partager nos sentiments politiques, sans oublier le caractère dont il est revêtu. »<sup>7</sup>

Si, en effet, les laïcs fraternisent facilement avec les prêtres, anciens camarades, protecteurs ou professeurs, volontiers ceux-ci paient-ils de retour. L'ascension des hommes nouveaux a changé le régime des alliances dans notre petit monde social. Jusqu'alors le presbytère et le manoir étaient restés des alliés naturels. Mais pendant que le manoir inclinait, par un penchant irrésistible, vers la bureaucratie et prenait aisément à l'égard du presbytère un certain air protecteur, le presbytère se faisait de plus en plus accueillant aux nouveaux chefs

<sup>7</sup> *La Minerve*, 9 mai 1831.

populaires, dépourvus de la morgue de classe et nullement attardés dans le passé mort.

Sans doute, les incartades des orateurs et des journalistes « patriotes » n'avaient pas laissé d'inquiéter le clergé. Par exemple, au printemps de 1834, l'on verra tous les curés du comté de Lotbinière offrir de concert la candidature à John Neilson, chef des « modérés » en rupture avec Papineau.<sup>8</sup> Mais aussi beaucoup de prêtres, en ce temps de luttes et de passions extrêmes, ne veulent pas réserver leurs colères pour les seuls excès des opprimés, pas plus que, pour quelques outrances de paroles, il ne leur plaît de méconnaître la légitimité foncière des revendications nationales. Que le moment vienne où, la crise se resserrant, la lutte politique dégènera trop manifestement en une lutte de races, froissant, exacerbant toutes les susceptibilités nationales, comment veut-on que ces prêtres gardent longtemps une âme sereine et neutre? Nous l'avons dit: ils n'avaient pas admis, sans les discuter, les directions épiscopales du 25 juillet 1837. En quel esprit, vont-ils accueillir le mandement du 24 octobre?

A peine est-il publié, qu'à l'évêché de Montréal parvinrent d'assez malsonnants échos. L'accord est-il parfait, dans le clergé, sur l'opportunité du geste et sur la doctrine même du mandement? C'était bien la conviction de l'autorité épiscopale « qu'aucune raison quelconque ne saurait justifier une insurrection, puisque l'Eglise a toujours décidé que c'était un crime. »<sup>9</sup> Or, voici que, lors du pillage au presbytère de Saint-Charles, les officiers de justice trouvent un écrit « tendant à prou-

<sup>8</sup> *Archives du Canada*, Collection Neilson, vol. VIII.

<sup>9</sup> Mgr Bourget à M. Bellenger, curé au Saint-Esprit, 5 déc. 1837.

ver que la révolte n'est pas contre le droit divin.»<sup>10</sup> Plusieurs prêtres de la rivière Chambly ont mené là-dessus des discussions théologiques entre eux. Sommés de s'expliquer devant l'autorité diocésaine, ils déclareront n'avoir voulu que se mieux renseigner, chercher des réponses aux objections des « patriotes » contre l'obéissance passive.<sup>11</sup> Et, sans doute, il faut les en croire puisqu'ils l'affirment; mais le procédé n'indiquerait-il pas, tout aussi bien, des esprits assez peu sûrs de la doctrine qu'on leur prêche?

D'autant que sur l'inopportunité du Mandement, ou du moins sur le tort qu'il peut causer à l'Eglise, ces mêmes prêtres paraissent bien d'accord. Mgr Bourget qui défend de son mieux le curé de Saint-Charles, vient pourtant tout près de convenir que « s'il a écrit contre le mandement, ça été pour essayer à montrer que dans les circonstances actuelles où le peuple répugne à la saine doctrine, le mandement pouvait empirer le mal en achevant d'anéantir l'influence du clergé.»<sup>12</sup> Pour mieux laisser à ce Mandement son caractère doctrinal, Mgr Lartigue s'était gardé de la moindre allusion aux troubles politiques. Il avait posé les principes de la moralité, leur laissant leur caractère d'absolu. C'est où précisément, les prêtres de la rivière Chambly et quelques autres trouvent le mandement dangereux. Ils eussent préféré un détachement moins entier de la réalité politique. A côté du blâme pour les fausses doctrines et les attitudes insoutenables, ils regrettent de n'avoir

<sup>10</sup> Mgr Bourget à M. Blanchet, 5 déc. 1837.

<sup>11</sup> Mgr Bourget à Mgr de Sidyme, 12 janvier 1838.

<sup>12</sup> Mgr Bourget à Mgr de Sidyme, 1er janvier 1838.

pas trouvé quelque allusion aux griefs légitimes, et voire quelque ferme revendication.

Cette opinion trouve à s'exprimer notamment au Séminaire de Saint-Hyacinthe, où vivent quelques hommes d'un esprit hardi. Leur loyauté d'une ferveur médiocre ne cesse point d'inspirer alors des inquiétudes aux autorités épiscopales et civiles. Dans les cours du Séminaire, les jeunes écoliers se livrent à des discours enflammés, « fous de jeunesse et d'aspirations libérales et d'illusions ». <sup>13</sup> Et ne sait-on point que le jour même où 300 soldats occupaient les grandes salles du Séminaire, Papineau et deux de ses amis, poursuivis pour haute trahison, logeaient discrètement sous le même toit ? M. Prince qui fait un long mémoire pour disculper sa maison, n'y réussit qu'imparfaitement et n'empêche pas Mgr Bourget de châtier l'un des régents.

C'est au Séminaire de Saint-Hyacinthe que prend corps, si elle n'y germe, l'idée d'une requête du clergé aux « trois branches du parlement britannique », en vue de corriger le mauvais effet du Mandement. Le 4 novembre 1837, plusieurs curés des paroisses environnantes s'y réunissent pour délibérer sur le sujet. Ils veulent qu'en défendant l'autorité, l'Eglise n'ait pas l'air d'en défendre tous les actes, ni de sacrifier la justice à l'obéissance. Ou, comme dit la requête de ces prêtres à l'autorité diocésaine, il sera bon, si le peuple est averti de son devoir, que le Gouvernement le soit aussi. <sup>14</sup> M. Prince fera même le voyage à Québec pour gagner

<sup>13</sup> Chanoine C.-P. Choquette. *Histoire du Séminaire de Saint-Hyacinthe*, I, p. 199.

<sup>14</sup> *Histoire du Séminaire de Saint-Hyacinthe*, I, p. 203.

là-bas les esprits à son projet que l'évêque de Montréal a d'ailleurs agréé.

De l'état d'âme de ces prêtres, il existe toutefois un document plus caractéristique, et c'est la lettre qu'adressait à lord Gosford, le 9 novembre 1837, M. Magloire Blanchet, curé de Saint-Charles, homme au franc parler, mais homme de sens et de vertu, qui, plus tard, serait d'ailleurs chanoine titulaire de Montréal, puis premier évêque de Nesqually, dans l'État de Washington. Voilà pourtant l'homme qui ne peut se défendre de sympathiser avec les « patriotes » et jusque-là que Storrow Brown aurait dit un jour : « Si tous les membres du clergé sont comme celui-ci, il ne sera pas difficile d'en venir à bout. »<sup>15</sup> M. Magloire Blanchet a été témoin de l'assemblée des six comtés tenue le 23 octobre 1837, à quelques pas de son presbytère. Le caractère imposant de la réunion l'a fortement impressionné ; l'entraînement des esprits lui a paru irrésistible. En cette heure grave il se consulte donc avec M. Mignault, curé de Chambly, et il décide d'adresser aux autorités civiles un ferme avertissement. En termes nets, il déclare à Gosford qu'en ces dernières années son gouvernement a fait fausse route ; que, devant le danger imminent, « il n'y a pas de temps à perdre », si l'on veut réparer le mal accompli. Le curé de Saint-Charles ne s'arrête pas là. Il avertit proprement le gouverneur « qu'il ne faut plus compter sur les Messieurs du clergé pour arrêter le mouvement populaire dans les environs. Quand ils le voudraient, ils ne le pourraient. » Et il ajoute cette phrase où se trahit, avec le grand trouble de ces âmes de prêtre, leur inaltérable attachement à leur peuple :

<sup>15</sup> Mgr Bourget à M. Blanchet, 7 nov. 1837.

« D'ailleurs vous savez que les pasteurs ne peuvent se séparer de leurs ouailles. »<sup>16</sup>

M. Blanchet parlait peut-être plus haut que ne l'eussent voulu ses confrères. Lui-même ne suivit pas ses ouailles jusque dans l'insurrection, comme le devait faire le curé de Saint-Benoît. Mais il n'évita point de s'y compromettre. Le jour même de la bataille de Saint-Charles, s'il n'est pas allé, ainsi qu'on l'en accusa plus tard, jusqu'à porter l'absolution générale aux insurgés, aux portes mêmes de leur camp, il ne semble pas qu'il se soit interdit de les bénir. Le curé de Saint-Hyacinthe avait déjà fait ainsi, du reste, le matin de la bataille de Saint-Denis. Pendant que le tocsin appelait les combattants, M. Crevier, du perron de son presbytère, bénissait une vingtaine de « patriotes » réunis devant l'église paroissiale, leur disant même : « Allez et faites votre devoir ! »<sup>17</sup>

Pendant qu'on se comporte ainsi sur la rivière Chambly, combien d'autres prêtres inquiètent l'autorité épiscopale par leur ferveur « patriotique ». M. Turcotte, curé de Sainte-Rose de Laval, fera de la prison comme M. Blanchet. M. L'Heureux de Contrecoeur, M. Ricard de l'Île-Perrot viennent à deux doigts d'être arrêtés.

<sup>16</sup> Nous publions, en Appendice à cet article, le texte intégral de cette lettre assez peu connue, mais d'une réelle valeur historique. L'original en fut adressé, dans le temps, par Gosford, au procureur-général. Mais une copie qu'en avait gardée le gouverneur, fut retrouvée par lui, à la veille de son départ du Canada et remise à M. Cazeau du Séminaire de Québec. Cette copie envoyée à l'évêque de Montréal, se trouve aujourd'hui aux Archives de l'Archevêché de Montréal, *Registre Québec*, 1838. C'est cette copie que nous avons transcrite et que nous publions.

<sup>17</sup> Ce fait est attesté par le journal d'Amédée Papineau, *La Tragique épopée des Patriotes de 1837-38*, et par le sénateur Casimir Dessaulles, (*Courrier de Saint-Hyacinthe*, 26 sept. 1924).

Dans le district de Québec où le peuple garde plus facilement son calme, Mgr Signay croit opportun toutefois, au cours de sa visite pastorale, de mettre son clergé en garde. Et, pour marquer, sans doute, combien, là aussi, les esprits avaient besoin d'être tranquilisés, il écrit à son collègue de Montréal: « Vous ne sauriez imaginer l'effet marquant qui en est résulté. »<sup>18</sup>

En un pareil état d'âme, le clergé rural a-t-il fait la promulgation du Mandement et l'a-t-il faite avec fidélité? Que de soupçons viennent hanter l'esprit lorsqu'on voit les autorités diocésaines enquêter sur les mauvais propos de M. Bonin, curé de Sainte-Scholastique, au sujet des directions épiscopales; lorsque le même curé est vertement tancé pour l'attitude neutre qu'il persiste à garder<sup>19</sup>; lorsque les mêmes reproches s'en vont à M. Blyth, curé de Saint-Jérôme, qui, en outre, reçoit le conseil de ne plus écouter « aucun confrère quoique dit habile et pieux »<sup>20</sup>; lorsque M. Porlier, curé de Terrebonne, est accusé devant le tribunal d'avoir lu le Mandement « avec dédain et d'un air méprisant ». <sup>21</sup> Et n'est-il pas rapporté que le curé de l'Acadie ne l'a lu qu'à la fin de la messe, à la sortie des fidèles de l'église; que le curé de Saint-Valentin l'a lu si vite que personne n'y a rien compris; que le curé de Saint-Philippe paraissait à ce point affecté que les paroissiens n'ont même pu savoir de quoi il en retournait?<sup>22</sup>

<sup>18</sup> Mgr Signay à Mgr Lartigue, 1837.

<sup>19</sup> Mgr Lartigue à M. Bonin, 19 déc. 1837. — Mgr Bourget à M. Plinguet, 30 oct. 1837.

<sup>20</sup> Mgr Lartigue à M. Blyth, 18 déc. 1837.

<sup>21</sup> Mgr Bourget à M. Porlier, 1er déc. 1837.

<sup>22</sup> M. Amiot à l'Evêque de Montréal, 7 nov. 1837.

Notons que ces attitudes ne procèdent pas de la simple mauvaise volonté. Des craintes, et combien légitimes, contraignent les pasteurs à la discrétion. Depuis l'allocution épiscopale du 25 juillet 1837, l'on ne saurait exagérer l'excitation des esprits dans les paroisses, ameutées, du reste, par les gazettes « patriotes » et quelques démagogues de village. Dès septembre 1837, à Saint-Polycarpe de Soulanges, des exaltés arrêtent la cloche de l'église en train de carillonner un *Te Deum* pour l'avènement de la reine Victoria. L'accueil fait un peu partout au Mandement prouverait au besoin que la lecture ne s'en pouvait faire sans péril.<sup>23</sup> A Saint-Cyprien l'on menace d'abord le curé de charivaris nocturnes s'il parle encore politique; puis, presque aussitôt, on le fait comparaître de nuit à la porte de son presbytère pour lui faire sommations et remontrances insultantes et l'on chante sous ses fenêtres, la *Marseillaise* et le *Libera*.<sup>24</sup> A Saint-Joseph de Chambly où se trouve, ce jour-là, Mgr Bourget, un groupe d'hommes sortent de l'église, dès la lecture de l'écrit épiscopal, puis, à l'issue de la messe, postés le long du cortège de l'évêque, vocifèrent: « A bas le Mandement! »<sup>25</sup> En certains lieux on menace les curés d'abolir les dîmes, de les chasser de leurs presbytères, de confisquer leurs biens au profit des pauvres. Effrayé de cette effervescence, Mgr Bourget donnera à quelques prêtres le conseil évangélique: *Fugite in aliam civitatem*.<sup>26</sup> Après les menaces très graves

<sup>23</sup> Mgr Lartigue à M. Quevillon, 6 sept. 1837.

<sup>24</sup> M. Amiot à l'Evêque de Montréal, 7 et 16 nov. 1837.

<sup>25</sup> Mgr Lartigue à M. Demers, 30 oct. 1837.

<sup>26</sup> Mgr Bourget à M. Dupuy, 10 nov. 1838.

qui lui seront faites, Mgr Lartigue songera tout de bon à quitter son diocèse pour se réfugier à Québec.

\* \* \*

Voilà pour éveiller bien des doutes sur la promulgation du fameux mandement. Mais même dûment promulgué, entraînait-il dans l'esprit des curés, comme l'eussent voulu Mgr Lartigue et Mgr Bourget, l'interdiction des sacrements et de la sépulture ecclésiastique aux « patriotes » insurgés? Tant s'en faut, ainsi que nous allons le démontrer.

Tout l'automne de 1837, on l'aura vu par notre premier article, les demandes de renseignements affluent à l'évêché de Montréal, sur la conduite à tenir à l'égard des coupables. Ces démarches viennent de presque toutes les paroisses et d'hommes comme le grand-vicaire Demers qui écrit en toutes lettres: « On ne sait comment faire... ». Les évêques eux-mêmes, s'ils savent promulguer la doctrine et des règles générales de conduite, paraissent tout embarrassés, l'heure venue des solutions pratiques. Plusieurs fois les curés n'auront d'autres ressources que leur propre jugement. Le 19 novembre 1837, Mgr Lartigue écrit, par exemple, à M. de La Mothe curé à Sainte-Anne du Bout-de-l'Isle: « Je ne puis que vous référer à ce que j'ai dit à vous comme aux autres... le jour de la Saint Jacques dernière, et aux principes généraux; car pour décider d'ici sur les cas particuliers, sans les connaître, c'est ce qui est impossible... »

C'est que, depuis l'allocution épiscopale du 25 juillet 1837 et depuis le Mandement du 24 octobre, les événements ont pris le pas accéléré, déplaçant les responsabilités, modifiant le cas de conscience tel que posé par

l'autorité diocésaine. Après la rixe des « Fils de la Liberté » et du « Doric Club », que suivent bientôt des arrestations arbitraires ; après les promenades provocatrices des troupes à travers les campagnes, les émissions de mandats pour crime de haute trahison, la chasse organisée contre les chefs populaires, les « patriotes » qui s'armement font-ils de *l'offensive* ou de la *défensive*? Sont-ils oui ou non en état de légitime défense?

Problème troublant que semble se poser le curé de Saint-Denis quand il écrit à l'évêque: « Comment faudrait-il faire pour les révolutionnaires qui mourraient en combattant pour empêcher leurs grands hommes d'être pris ou pour repousser les forces qu'on ferait marcher contre eux? » Dans son allocution et son mandement, Mgr Lartigue n'avait, à vrai dire, dénoncé que les fauteurs de révolte, ceux qui en appelaient au dogme de la souveraineté populaire. Et l'on pouvait se demander si les doctrinaires du parti de Papineau entendaient ce dogme au sens du *Contrat social*, ou tout uniment selon la théorie britannique qui fait résider le pouvoir dans le parlement issu du peuple. Quoi qu'il en soit, il s'en faut que ces idéologies aient vraiment envahi le cerveau des campagnards canadiens. Leurs curés le savent bien: les théories de Rousseau n'entrent que médiocrement dans les motifs qui arrachent ces paisibles ruraux à leurs terres, pour leur mettre des fusils dans les mains et les enfermer en des camps. Sincèrement, ils défendent leurs chefs injustement poursuivis et menacés de mort; dans ces chefs, ils croient défendre la patrie et ses libertés; et ils croient les défendre contre une clique d'usurpateurs qui n'a rien de commun avec le gouvernement métropolitain, puisque des « patriotes » ont

l'illusion d'être « commandés de la part de la Reine ». <sup>27</sup> D'autres de ces braves gens — leurs prêtres le savent encore — se donnent figure de croisés et ont la conviction d'aller au feu pour la défense de biens sacrés : leur foi et leurs clochers. <sup>28</sup>

Entre tous ces motifs, il en est un, auquel il faut faire une part spéciale : le motif de crainte, l'intimida-

<sup>27</sup> Mgr Bourget à M. Prince, 9 déc. 1837.

<sup>28</sup> A propos d'une mauvaise tête qui avait annoncé à M. Demers la fin de la religion pour dans six ans, Mgr Bourget écrivait au curé de Saint-Denis, le 28 déc. 1837 : « Il semble marquer sa bonne volonté à cet égard et favoriserait les idées que nos patriotes ont inspirées au peuple, qu'il s'agissait de défendre notre religion qu'on voulait détruire; et vous savez que beaucoup de nos gens ont été par ce moyen entraînés dans la révolte. »

Il n'entre pas, dans le cadre de cet article, de faire l'examen des motifs qui ont déterminé l'insurrection de 1838. On y a vu jusqu'à présent la plus folle des équipées, plus folle encore que celle de 1837. N'y a-t-il pas lieu de reviser ce jugement? Elle éclate après que Durham et ses affidés ont fait connaître officiellement leur intention d'abattre la nationalité canadienne; après que Durham encore, aidé de Buller, eût machiné ce système d'écoles protestantisantes et anglicisantes qui inspira de si vives angoisses à Mgr Lartigue, qui fit se multiplier les suppliques de l'évêque à lord Gosford, à O'Connell, à Mgr Griffiths, vicaire-apostolique de Londres, pour déterminer là-bas des interventions en faveur de son troupeau. Cette double menace contre la race et contre la foi, voilà bien quelques-uns des puissants motifs qui justifient, en de certaines conditions, les soulèvements populaires.

Que quelques-uns des chefs, sinon tous les soldats, aient obéi à ces motifs, une lettre de Louis-Hippolite Lafontaine au premier ministre du cabinet impérial semblerait l'attester. Le 19 déc. 1838, Lafontaine écrivit à lord Melbourne, en faveur des « patriotes » condamnés à mort : « Les infortunés que la mort semble devoir frapper sont du nombre de ceux qui ont vivement ressenti une noble indignation, quand ils ont vu dernièrement le plus haut fonctionnaire du Canada publier la résolution prise de détruire ce que les Canadiens, comme les autres peuples, ont de plus cher : leurs moeurs, leur langue et leurs lois. Les hommes aux idées nobles et aux passions généreuses, tout en blâmant leur égarement, doivent les juger comme l'histoire les jugera un jour. » (*Archives du Canada*, Papiers de Lafontaine).

Il faut retenir aussi qu'en 1838 l'autorité ecclésiastique n'intervint par aucun mandement public.

tion qui s'exerce par les chefs militaires ou autres sur l'esprit des hommes simples. Gardons-nous de rien exagérer sans pourtant nous cacher la vérité. La peur des chefs a joué un grand rôle dans les rassemblements d'insurgés. Le curé Demers n'affirme-t-il pas, des combattants de Saint-Denis, qu'ils « marchent tellement sous l'impression de la terreur », qu' « il ne les regarde pas mourir *in flagranti delicto*? » Et le curé de Saint-Denis n'est point suspect de partialité envers les « patriotes », ayant eu avec eux des démêlés très vifs qui l'ont même fait s'enfuir de son presbytère. Les moins violents de Saint-Cyprien ne viennent-ils pas dire à leur curé qu'ils s'abstiendront de prendre les armes, aussi longtemps qu'on ne les y forcera point, « mais que si on les menace de la mort, ils se rangeront du côté le plus fort »? Les autorités judiciaires ont admis cette influence de la crainte en relâchant un grand nombre de prisonniers qui en avaient été les victimes. Et Mgr Lartigue a concédé lui-même, en son mandement du 8 janvier 1838, que plus de la moitié des combattants « ont été forcés de prendre les armes ». <sup>29</sup> L'évêque, il est vrai, conteste ailleurs que cette crainte ait pu justifier de toute faute. Il serait injuste néanmoins de négliger la crainte révérentielle que, dans une époque d'institutions militaires, imposait à nos miliciens, l'ordre rigoureux de leurs commandants. Et ces ordres ne sont pas les seules pressions qu'ils ont à subir. Tous les contemporains qui décrivent les charivaris courus alors aux tièdes et aux récalcitrants, les randonnées nocturnes de ces bandes masquées, armées de torches et de fusils et prêtes aux pires coups, révèlent la gravité de ces intimidations. Le

<sup>29</sup> Mandements..... publiés dans le diocèse de Montréal, I, p. 26.

cas n'est pas rare de familles affolées qui ont fermé maisons et bâtiments pour s'enfuir en ville. Nous aurons retenu d'ailleurs que Mgr Bourget se crut justifiable de conseiller la fuite aux curés en butte à ces vexations. Et Mgr Lartigue, menacé lui-même, songea sérieusement à chercher refuge à Québec, où il crut prudent de prolonger son séjour à l'automne de 1838.<sup>30</sup>

Pour toutes ces raisons le Mandement du 24 octobre 1837 ne pouvait paraître aux curés du diocèse de Montréal, une promulgation suffisamment claire des intentions épiscopales. Les curés ne croient point que cet enseignement doctrinal ou ce simple avertissement leur enjoignent d'infliger à leurs fidèles compromis, des censures ou des peines vindicatives. Et si tel est le sentiment des curés, comment veut-on que les simples fidèles y aient vu plus clair?

Promulguées après la faute, par un mandement qui, peut-être, ne fut pas lu ou fut mal lu, infligées souvent à des hommes qu'une crainte grave ou d'autres motifs excusaient de toute culpabilité, qu'advient-il alors des châtimens canoniques prononcés contre les insurgés de 1837 ?

\* \* \*

Est-ce à dire qu'il faille reprocher aux évêques de jadis des rigueurs excessives et aveugles? Nous doutons qu'on l'ose si on les juge avec équité. Dans un temps où nulle autorité ni aucun parti ne furent exempts d'erreurs et de fautes où n'entraient de mauvaises passions, pourquoi se voilerait-on la face devant un excès où n'entre rien de petit?

(à suivre)

Lionel GROULX, ptre.

<sup>30</sup> Mgr Bourget à Mgr Lartigue, 17 octobre 1838.

## APPENDICE

Saint-Charles, le 9 novembre 1837.

Milord,

Dans des temps critiques comme ceux où nous vivons, je crois que c'est le devoir de tout citoyen d'éclairer l'Exécutif, sur ce qui se passe, afin de le mettre à même de prendre les mesures nécessaires pour procurer la paix et le bon Gouvernement du peuple. C'est pourquoi je me suis décidé à vous adresser la présente.

Il est possible que dans la ville de Québec où règnent la paix et la tranquillité on ne connaisse pas l'agitation et le trouble où se trouve le district de Montréal. Il est difficile en effet de se l'imaginer, lorsque l'on est pas sur les lieux. Sans parler des autres parties du district, celle-ci est dans un état vraiment déplorable. Je crois que l'excitation y est à son comble. Il n'y a pour ainsi dire qu'une voix pour condamner la conduite du Gouvernement. Ceux qui jusqu'ici ont été tranquilles et modérés, se réunissent à leurs concitoyens qui les avaient devancés, pour dire que si le Gouvernement veut le bonheur du peuple, il doit au plus tôt accéder aux justes demandes du peuple; que bientôt il ne sera plus temps. Le mouvement est tel que, pour ma part, je doute beaucoup que ceux qui l'ont excité, puissent l'arrêter, quand ils en auraient la volonté.

C'est un état bien triste que celui dans lequel se trouve cette partie de la Province. Mais bien d'autres, comme moi, l'ont prévu et craint depuis longtemps.

Oui, Milord, depuis quelques années que je suis la politique, sans cependant m'en mêler, j'ai été d'opinion que la marche suivie par le Gouvernement amènerait une crise qui ne pourrait être avantageuse ni au peuple ni au Gouvernement. Telle est encore mon opinion et aujourd'hui plus que jamais.

Vous voyez, Milord, que je vous parle avec franchise. Je crois connaître assez l'opinion de la population circonvoisine pour vous dire que le danger est imminent, qu'il n'y a pas de temps à perdre, si vous avez quelque chose à faire pour le bonheur des Canadiens. L'opinion publique a fait un pas immense depuis l'assemblée des cinq comtés: assemblée des plus imposantes, et par la qualité de ceux qui s'y sont trouvés, et par l'ordre qui y a régné. C'était une assemblée d'hommes qui par leur contenance faisaient comprendre qu'ils étaient convaincus de l'importance des mesures que l'on devait soumettre à leur approbation; et leur disposition, après l'assemblée, était celle d'hommes persuadés que les souffrances du peuple étaient telles, qu'il fallait faire les plus grands efforts pour les faire cesser. Telle a été du moins, je crois, l'impression générale. Si vous jugez cette assemblée, d'après les journaux, vous serez bien éloigné de la vérité. Pour moi, j'ai vu, en partie, ce qui s'y est passé, et étant sans passion, je crois que la vérité n'est pas éloignée de mon rapport.

Je dois dire de plus qu'il ne faut plus compter sur les Messieurs du Clergé, pour arrêter le mouvement populaire dans les environs. D'ailleurs vous savez que les pasteurs ne peuvent se séparer de leurs ouailles. Ce qui me porte à croire que bientôt il n'y aura plus qu'une voix pour demander la réparation des griefs parmi les Canadiens, de quelque état et de quelque condition qu'ils soient.

Agréez les assurances du respect avec lequel j'ai l'honneur de me souscrire,

Votre très humble et obéissant serviteur,

(Signé) A.-M. Blanchet, ptre, curé.

### JUSTICE HUMAINE.

Que plaideurs, avocats et juges méditent ces paroles prononcées récemment par l'un des juges de notre Cour d'appel, l'honorable R. A. E. Greenshields:

“ I have no doubt there are judgments of the Circuit Court, and other Courts, almost without number, that are unfounded in law and in fact, and to that extent a legal injustice was committed upon some one. If no appeal lies under the Statute from such judgments, so much the worse for the injured person. In the determination of litigation between parties sometime a finality must be reached, and the final judgment may be the worst of all. . . .

“ I have no doubt that the facts as shown by the proof and the documents in the record, justify the statement, that appellant suffered a prejudice, and possibly, an injustice. Asserts appellant, with some confidence, — “ There is no wrong without a remedy ”. That is not true, as applied to proceedings before the Courts, and to judgments by the Courts. There are wrongs or injustices done by Courts to litigants without remedy ”.

(Rapports judiciaires de Québec, B. R. vol. 40, pp. 245 et sq.)

### APOTHÉOSE DES BIENHEUREUX MARTYRS CANADIENS DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS (Translation des reliques et triduum, 12, 13, 14, 15 novembre 1925). 165 pages.

Compilation précieuse de panégyriques, d'allocutions et d'autres documents; le tout bien propre à faire connaître les hautes vertus de nos anciens missionnaires et à stimuler d'ardentes prières pour qu'enfin soit faite la canonisation des bienheureux.

## VOS DOCTRINES ?...<sup>1</sup>

A la jeunesse canadienne-française, au premier abord, l'avenir paraît chargé d'incertitude. Les hommes de la génération montante, qui ont vingt ou trente ans, voudraient savoir où ils vont. Ayant suivi le mouvement des idées, vu s'agiter les hommes, ils savent distinguer dans la foule les chefs de notre groupement ethnique. Malheureusement, ils sont déroutés par la mésentente qui divise nos dirigeants, hommes appelés à marcher ensemble, s'inspirant au fond des mêmes idéals, qui travaillent les uns en marge des autres, sinon les uns contre les autres.

Sollicitée par des doctrines apparemment opposées, qui devraient s'épurer et se condenser en un seul et clair programme national, la jeunesse est inquiète. Il y a éparpillement d'énergies et elle en a conscience. Détachée des écoles, affranchie de l'esprit de chapelle, les différences de méthode et d'appréciation, en regard du problème canadien-français, lui sont des vétilles. Elle qui rêve d'ordre intellectuel et moral, on lui montre l'indiscipline dans les idées. C'est pourquoi les jeunes

<sup>1</sup> M. Harry Bernard est né à Londres, Angleterre, de parents canadiens-français, le 9 mai 1898. Il a donc 28 ans. Il a fait ses études classiques et sa philosophie au Séminaire de Saint-Hyacinthe. Fut ensuite correspondant parlementaire et rédacteur au *Droit* d'Ottawa, de 1919 à 1923, puis passa au *Courrier de Saint-Hyacinthe* qu'il dirige encore. Harry Bernard s'est révélé notre meilleur romancier parmi les jeunes écrivains, d'abord par *L'Homme tombé...* qui obtint en 1924 le prix David de roman, puis par *La Terre Vivante* qui vient aussi d'obtenir le prix David et marque l'ascension rapide d'un talent. Travailleur infatigable, Harry Bernard publiera probablement cet automne un troisième roman qui promet de faire parler, plus encore que les autres, les langues et la critique.

qui réfléchissent, déplorant le gaspillage de forces précieuses, se demandent où nous allons comme peuple, et si nous serons les éternelles victimes d'un individualisme de plus en plus arbitraire.

Ces considérations faites, qui soulignent l'aspect le plus angoissant du problème national, nous en examinerons rapidement les autres données, puis les motifs que nous avons quand même d'espérer.

\* \* \*

Car notre peuple n'est pas appelé à la disparition. Obscurément, il a le sentiment de sa vigueur et de sa durée dans l'avenir. Il continuera de vivre pour les mêmes raisons qui assurèrent sa vitalité depuis 1760, parce qu'il est catholique et français, attaché à sa langue et à sa foi, et parce que sa merveilleuse natalité, conséquence de son catholicisme, est sa plus sûre garantie de survivance.

Comme force numérique, les Canadiens français acquièrent une importance sans cesse grandissante. Ils ont les hommes et les ressources. Ce qui leur manque, ce sont les vues claires de leurs destinées, le sens de la cohésion pour une action commune, sous l'unité de direction. La question de l'heure est de coordonner, vers un but unique et précis, les énergies éparses dont nous disposons.

Par atavisme latin, le Canadien français pense vite, et sent profondément. Mais il est lent à saisir les diverses faces d'une idée, surtout à en tirer parti. Cela tint, longtemps, à notre humiliation de peuple vaincu. Car l'effet de la conquête fut terrible. Nos pères en restèrent démoralisés. Pauvres, opprimés par l'envahisseur, ils virent la noblesse du pays les abandonner à leur misère, tandis que les classes dirigeantes du temps, sei-

gneurs et bourgeois cossus, leur tournaient le dos pour succomber joyeusement à l'anglicisation. On comprend que les malheureux colons de la Nouvelle-France, dans ces conditions, ne se relevèrent pas vite du coup de 1760. Seuls les prêtres s'associèrent à leur malheur. C'est au clergé que nous devons d'avoir, malgré tout, conservé notre âme française.

Il est inutile de rappeler ici le lendemain des plaines d'Abraham, ni de redire les luttes politiques autour de l'Acte d'Union, puis de la Confédération. Dans l'ordre des faits, les Canadiens français sont aujourd'hui trois millions au seul Canada, disséminés de l'Atlantique au Pacifique, mais dont la masse vit et progresse au pays de Québec. Peu à peu, à l'exemple de leurs concitoyens anglo-saxons et de leurs voisins américains, ils ont acquis la richesse. Au capital humain, ils joignent maintenant le capital or. Forts de ces deux éléments de succès, dans quel sens choisiront-ils de se diriger ?

A cause précisément de sa situation nouvelle, notre peuple se trouve à une croisée de chemins. Ses moyens matériels, décuplés et centuplés, lui ouvrent des horizons jusqu'ici insoupçonnés. Mais deux civilisations se disputent la possession de son âme et de son intelligence. En raison de l'ambiance et des ressources à sa disposition, la vie matérielle l'attire nécessairement, cette vie trépidante qui promet de si belles compensations de médiocrité dorée. D'un autre côté, l'ascendance latine demeure. Un esprit français ne se transforme pas facilement en esprit saxon. La conscience nationale veille, et parmi les pires tentations, le met en garde contre l'attraction dangereuse.

Bien entendu, nous ne mépriserons pas la finance, ni le développement industriel ou commercial. Car

l'émancipation économique, comme l'a démontré l'expérience, est pour nous une nécessité. Elle est la condition d'autres émancipations et peut être même la condition de la survie. Elle nous donne du poids auprès de qui juge par l'aspect matériel, et mesure les hommes à l'importance de leur avoir. Il faut donc continuer notre lutte en vue des réalisations matérielles, qui nous feront remarquer et respecter. Mais gardons-nous de croire qu'elles seules comptent dans la vie d'une nation. Elles sont un moyen, non un but. Si elles nous font valoir aux yeux des peuples commerçants, elles sont peu de chose dans l'ordre de la hiérarchie intellectuelle.

C'est celle-ci qui compte.

Un peuple n'acquiert d'originalité que par la pensée et l'expression de cette pensée. Ce n'est pas en élevant des gratte-ciel, ou en fabriquant des automobiles en séries, que notre peuple se donnera une physionomie. Toutes proportions gardées, la Nouvelle-France doit tenir en Amérique le rôle de l'ancienne France en Europe. Pour cela, nous mettrons très haut la culture, qui sera essentiellement française, à base de catholicisme et de latinité. C'est par elle, et par elle uniquement, que le peuple canadien-français peut atteindre à la supériorité intellectuelle, la seule vraie.

Comment y arriverons-nous?

Par un contact toujours plus grand avec la France spirituelle. Il en est chez nous qui redoutent ce contact et le déconseillent. Ils ont tort. Nous n'emprunterons pas ses tares à la France, mais la fine fleur de son génie. C'est à nous rapprocher d'elle que nous éviterons, parlant français, de penser comme des Anglais ou des Américains. C'est dire qu'il faudra conserver et développer en nous l'esprit français, fait de synthèse et d'analyse.

Malgré le danger moral qu'elle comporte parfois, la culture française est la condition de notre plein épanouissement comme peuple. Cette culture, où l'on sent toujours des courants de pensée catholique, vaut mieux pour nous que l'intellectualisme anglais, américain ou allemand,— alourdi de matérialisme et de métaphysique nébuleuse.

\* \* \*

Voilà les éléments d'un programme. Reste à les utiliser.

Ce n'est pas la moindre tâche. Car il est en nous des lacunes. S'il est juste d'indiquer nos qualités, il ne l'est pas moins de souligner nos défauts. Or les Canadiens français, doués par nature, n'ont pas généralement le goût du travail persévérant. Ils réussissent dès qu'ils se mettent à l'oeuvre résolument, et l'ont prouvé dans la politique et l'éloquence, les arts plastiques, la musique, les lettres. Nous ne descendons pas pour rien d'une nation intellectuelle entre toutes. Malheureusement, les belles ardeurs ne font souvent qu'un feu de paille. Trop longtemps, notre peuple fut asservi au joug des nécessités quotidiennes et tenu, par voie de conséquence, à l'écart des choses de la pensée. Nos facultés s'en trouvèrent comme engourdies. Un passé de labeur ardu et d'incessantes contrariétés pèse encore, après deux siècles, sur les générations contemporaines. Ajoutons que le climat canadien, dur aux corps, favorise peu le travail intellectuel, et que l'ambiance moderne le réprouve plutôt qu'elle ne l'encourage.

Mais ces raisons ne doivent pas nous rebuter. Au contraire. Les difficultés seront un stimulant, l'aiguillon qui préserve de la rêverie amollissante et stérile.

Le mot d'ordre pour tous sera donc : le travail. La jeunesse prendra conscience d'elle-même, des forces latentes qui sont en elle, des espoirs fondés sur sa générosité. Elle acceptera ensuite le labeur qui est sien, son activité se gardant d'être égoïste. Cela veut dire que chacun de nous, jeune ecclésiastique ou professionnel, éducateur, industriel, fonctionnaire *même*, aura le souci de ne pas se confiner dans sa carrière, comme un colimaçon dans sa coquille, mais visera à une culture toujours plus étendue, afin d'exercer autour de soi une influence, non pas mondaine ni politique, mais profondément sociale.

Les professionnels de notre pays ne furent pas, dans le passé, à la hauteur de leur tâche. Quelques-uns firent exception, figures héroïques, si l'on tient compte de l'époque où ils vécurent. Mais les autres, cette ardente jeunesse des écoles, ces centaines d'hommes instruits qui, chaque année, quittaient les universités? Dans l'ensemble, ils donnèrent une mesure trop modeste. Se désintéressant totalement des idées générales, méprisant souvent les questions d'intérêt national, ils se laissèrent absorber par les considérations d'une petite existence mesquine, ou dépensèrent inutilement, dans l'arène parlementaire, des dons qu'ils devaient mettre au service de leur nationalité. Comme nous l'avons indiqué, ils furent excusables jusqu'à un certain point, le pacte confédératif ayant eu pour conséquence première de chloroformer la conscience nationale.

Or les jeunes d'aujourd'hui se garderont de répéter leur erreur. Il n'y a plus raison de tomber en léthargie. La génération nouvelle, envisageant nettement ses responsabilités, ordonnera sa vie dans le sens de ces responsabilités. Pour y parvenir, elle se donnera de la

culture générale. Car c'est par elle qu'un homme se complète vraiment. Et c'est pour l'avoir négligée que nous avons trop longtemps marqué le pas.

La culture générale, clé du succès personnel, compte aussi pour beaucoup dans l'individualité d'un peuple. On y atteindra par le travail et une incessante curiosité intellectuelle. Car le savoir donne soif de savoir, une science conduit à une autre science. L'homme de culture supérieure n'est jamais satisfait de lui-même et cherche partout son perfectionnement. Quelque jour, en raison même de sa préparation, il sera en mesure d'accepter tout poste de premier plan. C'est de tels hommes que notre jeune pays a besoin. Ils lui sont autrement nécessaires que ces opportunistes, primaires superficiels, qui guettent les occasions pour s'improviser chefs de file.

Disons encore que nos jeunes gens devront réagir, d'un commun accord, contre l'accaparement de la politique. L'activité politique, telle qu'entendue en régime démocratique, est la mort aux initiatives généreuses et aux idées personnelles. Elle engendre le fanatisme et la division, et nous a causé dans le passé un tort qui ne se mesure pas. Tant que nous jugerons des hommes et des choses en fonction des partis politiques, nous resterons un peuple enfant, faible par sa faute, que les Anglo-Saxons, unis entre eux malgré les différences d'origine et de religion, auront beau jeu à dominer.

Nous résumons à larges traits.

Le peuple canadien-français doit survivre, ce qui ne fait de doute à personne. Il doit aussi grandir et prospérer. Voici donc, à notre sens, quelques-unes des directives qu'il lui importe de ne pas perdre de vue :

1o Il restera catholique et français, acceptera les responsabilités qu'incombe ce double titre.

2o Il visera à la culture générale, par le travail méthodique et constant, en vue de la véritable supériorité intellectuelle.

3o Il poursuivra son émancipation économique, mais une émancipation économique raisonnée, qui ne s'opposera pas au développement agricole, — son assise la plus solide.

4o La jeunesse, prudente, réfléchira avant de se choisir une doctrine. Elle ne permettra pas qu'on lui impose des chefs à la légère, ni ne risquera de compromettre la cause nationale pour des nuances de pensée ou des rivalités puériles.

5o Les jeunes ne se laisseront pas tenter par la politique. Suivant la direction du Pape, ils ne feront de politique que dans le Christ. Autrement dit, ils ne s'occuperont de politique que si la religion et le bien de la patrie sont concernés.

Harry BERNARD.

## LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

### NOS PUBLICATIONS.

La *Moisson nouvelle*, par Blanche Lamontagne-Beauregard est paru. *Le Fils du roi Grolo*, par Marie-Claire Daveluy paraîtra dans les premiers jours de juin. On sait que, de la plume de ces deux auteurs, ne saurait rien venir de médiocre. Toute leur oeuvre est d'une littérature saine; elle élève et porte la claire empreinte du talent. Il faudra que ces deux ouvrages figurent, copieusement, aux prochaines distributions de prix.

### NOTRE PÈLERINAGE À L'ORATOIRE SAINT-JOSEPH.

Le 8 mai, un peu en retard cette année, mais sans qu'il y ait de notre faute, nous faisons notre pèlerinage annuel à l'Oratoire Saint-Joseph. Les oeuvres de charité intellectuelle ont souvent de la peine à vivre. Depuis plusieurs années nous allons demander à

saint Joseph, procureur de la Sainte-Famille, un peu de secours pour notre administration et solliciter, en même temps, de ce bon ouvrier du Bon Dieu, la grâce d'être, nous aussi, de bons ouvriers des besognes divines. Chaque année, les bons Pères de Sainte-Croix font le plus cordial accueil aux directeurs de l'*Action française*. Pour cette fois, nous étant trouvés à l'Oratoire avec un nombreux pèlerinage d'enfants d'une école de Montréal, l'un des Pères voulut bien recommander notre oeuvre aux prières des petits pèlerins et en parler avec grande bienveillance. Pour cet accueil et pour les prières qu'il nous a values, nous exprimons ici notre profonde gratitude.

### UN PÈLERINAGE HISTORIQUE À VAUDREUIL.

Le dimanche, 13 juin prochain, nous nous proposons d'aller à Vaudreuil en pèlerinage historique, y commémorer à la fois, les grands souvenirs de l'Outaouais, ceux des Lotbinière, du Lotbinière de la chambre de 1792 particulièrement, et enfin de l'Ile-aux-Tourtes dont Louis Deligny nous a résumé l'histoire plus haut. L'Ile-aux-Tourtes fut une mission sulpicienne et un poste de traite qui eut son heure de célébrité. C'est dans la chapelle seigneuriale de l'Église de Vaudreuil, elle-même monument historique, que repose l'ancien président de l'Assemblée du Bas-Canada. Enfin l'Outaouais qui a son embouchure à la baie de Vaudreuil, et où l'Ile-aux-Tourtes s'avance comme un éperon, est, de toutes nos routes d'eau, celle peut-être qui garde le plus d'histoire. Si jamais nous recouvrons le sens historique, l'Outaouais, voie sacrée des missionnaires et des grands coureurs du continent, pourra devenir, un peu comme le Rhône chanté par Mistral, une sorte de chose vivante, un personnage d'épopée. C'est pour que tous ces grands souvenirs revivent, que nous irons en parler à Vaudreuil.

Jacques BRASSIER.

**POUR LA TERRE ET LE FOYER**, par Alphonse Désilets, ingénieur agricole. 1 vol. de 215 pages, 5 x 7½. — Chez l'auteur, à Québec, 1926.

Sous ce titre qui rappelle les plaidoyers antiques, M. Désilets, auteur de trois volumes de poésies où s'accuse l'influence de Louis Mercier, le poète-paysan des grands horizons qu'a dessinés Millet, offre au public un intéressant ouvrage en prose. Il y a réuni des articles succints sur l'économie rurale et domestique, l'éducation et la sociologie. M. Edouard Montpetit en a écrit une bienveillante préface.

H. B.